

La Médaille Militaire

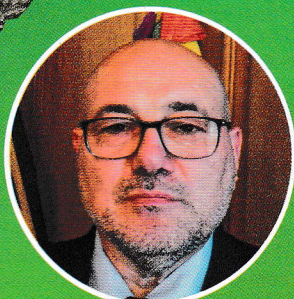
N° 607 - 2° TRIM. - JUILLET 2025 - LE NUMÉRO 1,50 € - www.snemmm.fr



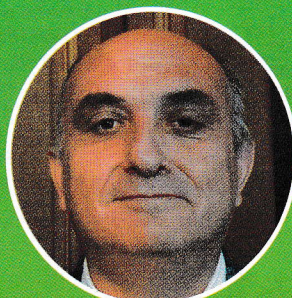
Le conseil d'administration

Pilote de l'association, il assure sa pérennité, la réalisation de ses objectifs et le respect de ses valeurs.

Il travaille pour vous.



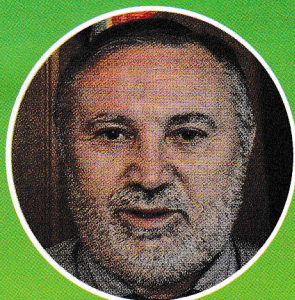
José



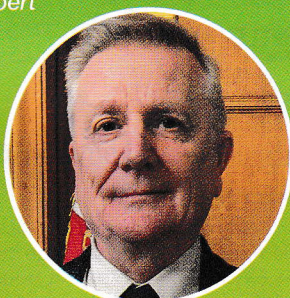
Patrick



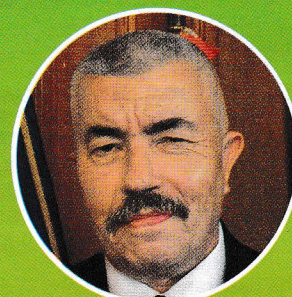
Pascal



Norbert



Gérard



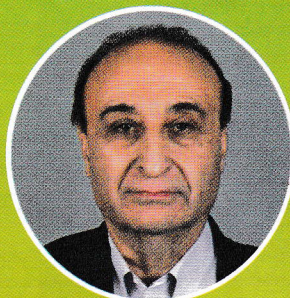
Jean-Paul



Elisabeth



Henry

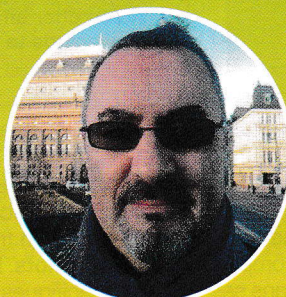


Paul



Marc

Ces actions sont essentielles pour le bon fonctionnement et l'impact de l'association chère aux médaillés militaires, dans la société en général.



Christophe



Gilles

HONNEUR AUX PORTE-DRAPEAUX

ERRATUM : une erreur s'est glissée dans le numéro 606 : Yves Lecaplain de la 315^e section de Coutances est né le 4 janvier 1937... et non pas le 4 janvier 1947.



13 BOUCHES-DU-RHÔNE
UD 013
0290 - AIX-EN-PROVENCE

Raphaël TOMATIS

Avec deux grands-pères militaires, l'un légionnaire et l'autre gendarme, Raphaël Tomatis, 16 ans, devenait naturellement et rapidement volontaire pour être notre porte-drapeau.

Il a adhéré à la 290^e section d'Aix-en-Provence en 2023 en tant que membre associé. Scolarisé dans un lycée de Marseille, il est souvent présent, les week-ends ou pendant les vacances scolaires, pour porter notre emblème.

L'âge moyen des membres de la section augmentant sensiblement, la venue dans nos rangs de jeunes comme Raphaël a été très appréciée, soulevant de très nombreuses questions. Par ailleurs, l'année dernière, à l'oral du DNB (BEPC), Raphaël a retenu l'attention du jury pour le choix qu'il a fait de traiter un sujet sur l'historique de la Médaille militaire.

67 BAS-RHIN
UD 67
1702 - ERSTEIN

Jean-Alfred ENGEL

Né le 27 mai 1943 à Sélestat (Bas-Rhin), il est appelé sous les drapeaux avec la 61/B pour effectuer ses classes au service d'instruction du Train n°156 de Toul. À l'issue, c'est le départ en bateau pour l'Algérie, destination le 9^e bataillon de zouaves, puis le 137^e bataillon d'infanterie stationné en Kabylie, dans le secteur des gorges de Palestro. Libéré de ses obligations militaires en décembre 1962 avec le grade de sergent, il est de retour en Alsace et reprend son emploi d'ajusteur ouvrier avant d'entrer à l'école de gendarmerie de Chaumont en 1964. À sa sortie, il rejoint la brigade mixte de Strasbourg, puis la brigade territoriale d'Entzheim avec la qualification d'OPJ. Il intègre ensuite la gendarmerie des transports aériens et obtient le brevet de pilote privé « avion ». À Toulouse-Blagnac en 1978, il est maréchal des logis-chef. De 1979 à 1983, toujours au sein de la GTA, il effectue un séjour en Polynésie française, en famille. De 1984 à 1986, il commande la brigade GTA sur l'aéroport de Rochambeau en Guyane. Il est nommé au grade d'adjudant. L'heure du retour en métropole venu pour lui et sa famille, il est affecté à la GTA de Paris-Orly jusqu'en 1987, année au cours de laquelle il fait valoir ses droits à la retraite. Il entame une seconde carrière dans la fonction publique territoriale du Bas-Rhin, comme agent de maîtrise et prend définitivement une seconde retraite en 2005. Porte-drapeau toujours disponible et attachant de la 1702^e section, Freddy fait honneur à notre devise.

Médaille militaire,
Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze,
Croix du combattant,
Et d'autres décorations et diplômes.



45 LOIRET
UD 045
0835 GIEN

Jean-Pierre RIOLAND

Jean-Pierre est né le 25 septembre 1948 à La Bussière (45). Sa scolarité terminée, en 1962, il travaille comme ouvrier d'usine. En 1968, il effectue son service national au 32^e régiment du génie à Spire (FFA). Il est libéré de ses obligations militaires le 9 septembre 1969. Le 20 janvier 1970, il intègre l'école préparatoire en gendarmerie de Châtelleraut (86). À l'issue de la formation, il est affecté à l'escadron 5/4 de gendarmerie mobile à Dreux. Dans le cadre d'un changement de subdivision d'arme, volontaire, il est muté le 16 février 1974 à la brigade territoriale de Sancerques (18) puis, le 16 octobre 1977, à celle de Bonny-sur-Loire (45). Une dernière affectation intervient le 1^{er} novembre 1989 au sein du groupe de commandement de la compagnie départementale de Gien en qualité de gendarme secrétaire. Le 26 septembre 2003 il quitte l'institution avec le grade de gendarme et faire valoir ses droits à la retraite.

Médaille militaire depuis le 30 mars 1994, il est le porte-drapeau de la 835^e section depuis le 7 mars 2005. Il a reçu le diplôme et l'insigne de port- drapeau le 26 octobre 2015.

Secrétaire de la section, Jean-Pierre s'acquitte de ses deux fonctions avec dévouement, conscience et exemplarité, faisant honneur à la section et aux valeurs de la Médaille militaire.



57 MOSELLE
UD 057
1217 - BOULAY

Hommage à Jean-Louis DALSTEIN

Adieu cher camarade

Notre camarade et ami Jean-Louis Dalstein nous a quitté le 13 décembre 2024 à l'âge de 76 ans.

Né le 8 avril 1948, il a fait ses études à Alzing puis à Bouzonville. Appelé sous les drapeaux en 1968, il a effectué son service militaire à Horble en République fédérale d'Allemagne, à compter du 1^{er} décembre. À l'issue, en 1969, il s'est engagé dans la gendarmerie pour y faire toute sa carrière. Il a pris sa retraite en 2002, avec le grade de major, il était dans sa dernière affectation à Metz. La Médaille militaire lui a été conférée par décret du 9 mars 1988. Il a adhéré à la SNEMM dès 1989 et a rejoint la 1217^e section en 2007. Cumulard de fonctions (comme il aimait le dire), il a tenu les fonctions de vice-président et secrétaire de la section à partir de 2015 puis de porte-drapeau à partir de 2017, dévoué et toujours disponible pour les cérémonies commémoratives et les manifestations patriotiques locales. Depuis sa retraite à Alzing il s'investissait bénévolement dans la vie communale et surtout paroissiale. Il a été trésorier puis président du conseil de fabrique de la paroisse d'Alzing - Vaudreching dont il avait à cœur de monter chaque année la crèche dans l'église de Vaudreching, très visitée, notamment par nos voisins allemands. Adieu cher ami et dévoué camarade. Nous garderons de toi le souvenir de ta gentillesse et de ton caractère enjoué.

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snemm.fr).

Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction



José Miguel REAL
Président général



Cher(e)s sociétaires, cher(e)s abonné(e)s,

C'est avec une immense satisfaction que je reviens sur le 90^e congrès de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM), un événement qui restera gravé dans nos mémoires par son succès éclatant et la qualité de nos échanges.

Ce congrès fut un véritable succès, marqué par une participation remarquable et la présence distinguée de personnalités qui nous ont honorés de leur soutien. Je tiens à souligner tout particulièrement la présence de Madame Mirallès lors de la clôture, un geste fort qui témoigne de son profond attachement à notre association et à nos valeurs. Sa présence, saluée par l'ensemble des congressistes, est un encouragement précieux pour poursuivre nos actions. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir Madame d'Hauteserre, Maire du 8^e arrondissement de Paris, dont le soutien institutionnel renforce notre rayonnement.

Au-delà des personnalités, ce rassemblement fut un moment clé pour la vie démocratique de notre association. Je suis ravi de vous annoncer que toutes les motions présentées ont été approuvées à l'unanimité, démontrant la cohésion et la vision partagée de nos sociétaires. De même, l'ensemble des candidats à la fonction d'administrateur ont été élus, portant ainsi notre Conseil d'Administration à 18 membres. Cette nouvelle composition, riche de compétences et d'expériences diverses, promet un dynamisme accru pour les prochaines années. La commission de contrôle a également été élue, et nous sommes fiers de compter désormais 4 sociétaires dévoués au sein de cette instance essentielle.

Ce 90^e congrès a également été l'occasion de tenir notre Assemblée Générale Extraordinaire, un moment crucial puisque celle-ci avait pour objectif l'approbation de nos nouveaux statuts. Je suis heureux de vous annoncer que ces derniers ont été approuvés après quatre ans de travail, d'échanges et de corrections avec le ministère de l'Intérieur. Cette étape indispensable nous permet de poursuivre notre processus de mise en conformité légale. Ces nouveaux statuts sont le garant d'une gouvernance modernisée et d'une pérennité accrue pour notre association. Il nous reste à nous atteler à la rédaction du futur règlement intérieur.

Ce congrès marque une nouvelle étape dans l'histoire de la SNEMM. Forts de ces réussites et animés par un esprit de corps inébranlable, nous abordons l'avenir avec confiance et détermination. Nous devons nous tourner vers la jeunesse et aller au-devant des classes et des cadets de la Défense afin de transmettre les valeurs de notre engagement. Je sais que de nombreuses sections participent déjà à ces actions, montrant ainsi l'importance de transmettre notre héritage aux générations futures. Je vous remercie chaleureusement pour votre engagement constant et votre fidélité.

Enfin, je souhaite dédier quelques lignes à une initiative qui me tient particulièrement à cœur : la collecte que nous allons lancer en septembre au profit du Bleu de France. À travers cette action, la SNEMM, forte de l'ensemble de ses sociétaires, doit montrer son attachement indéfectible au Bleu de France et saluer l'aide précieuse et indispensable apportée par cette œuvre aux blessés de guerre, aux veuves et aux orphelins. Chaque don, même le plus modeste, est un témoignage de notre solidarité et de notre reconnaissance envers ceux qui ont tant donné pour la France.

Que leur exemple continue d'inspirer les générations futures à défendre les valeurs de liberté, de justice et de paix.
Avec toute ma gratitude et mon amitié.

CHÈRES LECTRICES ET CHERS LECTEURS



Vous êtes nombreux à manifester votre attachement à la revue. Vos retours sur le dernier numéro (606 – mars 2025) nous ont permis de le constater. Très encourageants, ils sont ponctués de remarques constructives dont nous prenons acte tant elles prouvent votre intérêt aux sujets que nous vous proposons. A ce titre, grâce à la vigilance de l'un d'entre vous, un erratum est publié dans la rubrique consacrée à nos porte-drapeaux. Cette nouvelle édition, vous le constatez sur sa couverture, est tournée vers nos administrateurs, ceux qui ont choisi et accepté de porter sur leurs épaules les responsabilités liées au bon fonctionnement de notre Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM). Leur dévouement mérite que nous leur rendions hommage. Notre conseil d'administration devait être renouvelé en partie, de nouveaux membres ont rejoint et renforcé cette belle équipe. Le résultat du vote effectué lors du dernier congrès national à Paris vous livre sa nouvelle composition. Saluons le travail accompli par ceux qui sont partis, encourageons ceux qui sont encore à la barre et ceux qui sont montés à bord.

Dans les pages de ce nouveau numéro, nos aînés sont encore mis en avant. Ils ont atteint un bel âge, gardons un œil bienveillant sur eux. En cette année 2025, nous célébrons aussi la paix retrouvée sur notre territoire national, comme en Europe, mais les événements actuels nous rappellent que rien n'est acquis. Garder la mémoire de ce qui s'est passé il y a 80 ans prend tout son sens, alors nous n'hésitons pas à rendre-compte de la participation de nos structures aux commémorations qui marquent et qui marqueront encore ce 80^e anniversaire. Vos autres rubriques sont là, elles aussi, et vous permettent de partager la vie de nos sociétaires, ceux qui s'efforcent de surmonter les épreuves, ceux qui disent non à la morosité et qui se réunissent pour des activités de cohésion, ceux qui soutiennent. Grâce à votre coopération, nos éditions futures se remplissent petit-à-petit, nous sommes en avance sur notre programme de préparation. Alors que nous bouclons ce numéro 607, le suivant (608) est déjà complet.

Continuez à nous faire parvenir vos projets, ils seront, vous l'avez compris, orientés vers la revue 609, voire la 610. Votre revue, comme le site internet de la SNEMM sont vos outils de communication.

Je reprends cette formule que nous aimions particulièrement à nos débuts, lorsque nous avons pris en charge la préparation de votre revue :

« À vos plumes et à vos claviers, nous comptons sur vous ! »

Je vous souhaite une bonne lecture.



Claude Naets,
rédacteur adjoint

UN DERNIER RAPPEL

Les assemblées générales de nos structures devant se tenir au cours du premier trimestre, les articles qui y sont consacrés sont publiés exclusivement dans les éditions de juin et septembre. Pour les plus précoces, dans la mesure où des places sont disponibles, l'édition de mars peut en contenir quelques-uns. Pour les AG plus tardives, nous essayons de diffuser les articles dans la dernière publication de l'année (décembre), mais sans garantie, d'autres activités sont prioritaires.

UN DÉFI EST LANCÉ À NOS 542 SECTIONS

Nous vous proposons de mettre l'une de nos sections à l'honneur lors de l'édition du numéro 609 de la revue, pour cela, votre aide est nécessaire, il s'agit d'un défi unique.

Envoyez-nous une magnifique photo de groupe de votre section. La qualité est essentielle : veillez à ce qu'elle soit en haute définition (plus de 2 Mo) et au format A4, pour une reproduction optimale.

Adressez vos plus belles réalisations à l'adresse de la revue avant le 1^{er} octobre 2025. La meilleure photo qui sera sélectionnée sera alors publiée sur la couverture du dernier numéro de cette année 2025.

À vos objectifs et à vos flashes !

Sommaire

N° 607 – 122^e année – 2^e trimestre 2025 - Le numéro 1,50 € – www.snemm.fr



LA VOIE DE LA 2^E DIVISION BLINDÉE, UN MUSÉE À CIEL OUVERT P 22

La Médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale
André Maginot des anciens
combattants • GR n° 113 •
Tirage: 12 600 exemplaires • Directeur
de la publication: José Miguel Real •
Rédacteur en chef: Gérard Maupetit
• **Rédacteur adjoint: Claude Naets**
• Rédacteurs du comité: Jacques
Bellezit, Patrick Grasser, Elisabeth
Muzyk-Standaert • 36, rue de la
Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone
01 45 22 82 95 • www.snemm.fr
• Abonnement annuel: 6,00 € •
N° Commission paritaire 1128 A 07121
• Réalisation: Point 11 - 75012 Paris
• Impression: Imprimerie Estimprim -
ZA La Craye 25110 Autechaux • Dépôt
légal: juillet 2025.

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h à 17h
(fermés le samedi)

Encart jeté sous film:
France Abonnements

- 3 — Le mot du président
- 4 — Le mot de la rédaction
- 6 — Une aventure humaine et sportive
- 9 — Compte rendu de la 90^e assemblée nationale à Paris
- 12 — La 1837^e section de la BA 705
- 15 — Hommage aux Femmes « Compagnons de la Libération »
- 16 — Le naufrage de la frégate météo Laplace
- 18 — Un sous-officier gallois
- 20 — Un hommage émouvant
- 21 — La mémoire sous nos pieds
- 22 — La Voie de la 2^e division blindée, un musée à ciel ouvert
- 24 — Rencontre en Océan Indien
- 26 — Hommage aux F.T.P.F
- 27 — On n'a pas tous les jours 100 ans!
- 30 — Culture
- 31 — Médaillés à l'honneur
- 36 — Vie des UD et des sections
- 43 — Nos joies – Nos peines
- 44 — Décès
- 47 — **Bulletin d'adhésion – Contacts**
- 48 — Boutique

Une aventure humaine et sportive

Pour la reconstruction de nos blessés.



Préparation.

Tout a commencé par une désignation pour le stage découverte « sport mécanique » organisé par le CNSD avec l'association *Opération Sportmeca* - #Pournosblessés et *Corvland Compétition*. Ce stage s'est déroulé à Chartres du 8 au 10 avril 2024, au profit de 10 blessés des armées dont je faisais partie. Il avait pour but de découvrir les sports mécaniques et d'apprendre le pilotage et le dépassement de soi, sur véhicule tout terrain *Polaris RZR PRO XP* de 1 100 cm³.

À la suite de cette belle découverte, le président de l'association *Opération Sportmeca*, Philippe Robert m'a appelé courant juin pour me proposer de représenter l'armée de Terre aux 24 heures Tout-Terrain de France, compétition qui devait se dérouler sur le circuit FFSA de Fontaines-Fourches en Seine-et-Marne ou l'association prévoyait de faire courir des blessés des armées sur deux *Polaris RZR*. J'ai immédiatement répondu oui. Avoir cette opportunité de piloter un tel véhicule et de pouvoir représenter mes camarades blessés sur une telle course, je ne pouvais pas dire non.

Après une première sélection j'ai été convoqué le week-end du 6 au 7 juillet 2024 dans la Somme sur

L'adjudant-chef Sylvain, blessé en opérations extérieures, est membre titulaire de la 697^e section de la Médaille militaire de Châtenois (Vosges). Il a entamé sa reconstruction par le sport en bénéficiant de différents stages organisés par la CABAT, le CNSD, le DMBS ou le CSINI. Voici son récit.

le circuit FFSA de Santerre pour y faire des essais plus poussés et apprendre les petites astuces de la conduite de ce genre de véhicule et ceci toujours sous la direction d'*Opération Sportmeca* et *Corvland Compétitions*.

J'étais impatient, mais le grand jour de la compétition en elle-même était arrivé. Elle s'est déroulée du 14 au 15 septembre en Seine-et-Marne sur le circuit éphémère de Fontaine-Fourches.

Le rendez-vous était donné sur le circuit le jeudi 12 pour l'installation des stands, des camions ateliers, du campement et de toute la logistique.

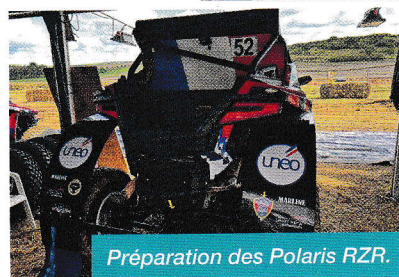
Le vendredi matin, c'était la préparation des véhicules *Polaris RZR*, le contrôle complet au niveau mécanique puis le panneautage aux couleurs de l'*UNÉO*, sponsor officiel et partenaire de cette course. Il y a eu également le contrôle administratif par la FFSA, le contrôle technique par les commissaires de courses et la mise en place de puce électronique des pilotes pour le contrôle rapide de sortie des stands.

Samedi matin, le moment des essais libres et chronométrés était venu, avec la découverte de la piste et des sensations du véhicule. Nous nous sommes placés 39^e sur 70 aux essais, ce qui nous convenait parfaitement

car le but n'était pas de partir en tête mais bien de finir les 24h.

Puis le moment tant attendu, celui du départ est arrivé. Nous étions 4 pilotes sur cette voiture, la N° 53. C'est Nico qui a pris le premier relais pour environ deux heures. Au deuxième relais, Arnaud nous maintenait dans le classement. Et le moment que j'attendais est arrivé, lorsque le chef de stand me dit « Sylvain prépare-toi tu vas entrer en piste »

À bord de la *Polaris RZR*.



Préparation des *Polaris RZR*.

il était 18h15. J'embarquais dans le *Polaris*, j'étais enfin dans la course, l'adrénaline était au plus haut. Après quelques tours de découverte, je roulais de mieux en mieux, mes trajectoires étaient devenues meilleures, ma conduite également.

À 20h30, un appel à la radio me demandait de rentrer au stand



pour le 4^e relais, c'était au tour de Phillipe. Parti me reposer dans ma tente, l'excitation était si forte que je ne trouvais pas trop le sommeil. Le brouhaha des véhicules qui tournaient sans cesse autour de cette piste de terre ne m'aidait pas non plus.

Deux heures du matin, c'était le réveil du pilote Sylvain qui n'avait pas fermé l'œil (LOL), et l'habillage pour le relais de nuit. À 3h20, je reprenais le volant, c'était reparti. La piste avait beaucoup changé, il y avait des trous et des ornières partout, les trajectoires n'étaient plus les mêmes, il fallait réadapter la conduite. Quelques tours étaient nécessaires pour se remettre dans le bain. À 4h15 survenait un petit incident moteur. Voyant allumé, je rentrais au stand. Les mécanos se sont jetés sur la voiture et m'ont fait repartir rapidement. Le voyant se rallumait, je rentrais une nouvelle fois au stand, ils décidèrent de changer toutes les sondes du moteur. Je repartais alors que le soleil commençait à se lever sur le circuit. C'était magnifique à voir. Pas le temps pour la contemplation, un concurrent me coupait la route, m'envoyant dans une énorme ornière. J'avais cassé la roue arrière droite et le cardan. Nouvelle intervention des mécanos qui s'activaient à une vitesse folle pour tout changer, nous en avons profité pour faire le relais pilote, il était 6h45.

Une fois le relais de Phillipe terminé, j'étais désigné pour être le dernier relais, celui qui devait passer la ligne à 14 heures. La responsabilité était grande. Pas de casse, il fallait aller au bout et amener le véhicule vers le drapeau à damier.

J'embarquais dans la voiture, heureux et fier, l'adrénaline était encore plus forte, je n'avais qu'une seule idée en tête, amener la numéro 53 sur la ligne pour tous mes camarades blessés. La course se passait super bien, tout roulait nickel, depuis les stands la radio



m'égrenait « *c'est bien, maintient ton rythme, nous sommes bons* ». Mes accélérations étaient bonnes, les trajectoires aussi, je doublais de plus en plus et maintenant le véhicule dans la course. À la radio le président me dit « *il reste 5 minutes, roule tranquille on y est mon Poulet* ».

Nous essayions de retrouver l'autre véhicule du team sur la piste, la numéro 52, pour passer la ligne ensemble. La magie avait opéré à 1 km de l'arrivée, nous nous étions retrouvés, le drapeau à damier était en vue pour les deux véhicules de *Corvland Compétitions*. Il ne restait qu'une descente, il était 14h01, nous pouvions passer la ligne. Le drapeau s'agitait devant moi et là des sanglots sont montés en moi. Oui, nous l'avons fait, on y était, les 24h étaient terminées. Les membres du team couraient sur les buttes de terres avec nos familles et tous les sponsors, ce moment était magique, quelle émotion. Je sortais de la voiture, j'éclatais en larmes, la fatigue et la pression redescendaient. Je me retrouvais aspergé de champagne et tous mes camarades qui me prenaient dans leur bras en disant « *oui nous l'avons fait, la voiture est au bout* ».

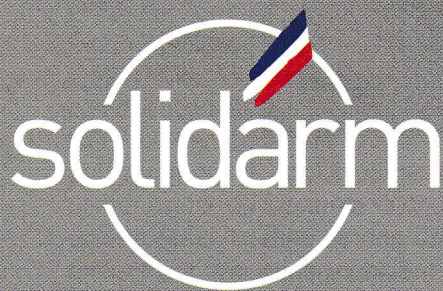


Merci au team *Opération Sport Meca*, *Corvland Compétition*, à l'UNÉO sans qui rien ne serait possible. Cette course sera gravée à jamais dans mes meilleurs souvenirs et m'ouvre une page meilleure vers l'avenir de la reconstruction des blessés.

Par l'adjudant-chef Sylvain.

Sur le circuit de
Fontaine-Fourches.

Les enfants
viennent plus vite
que les galons.



La mutuelle sociale
des forces armées

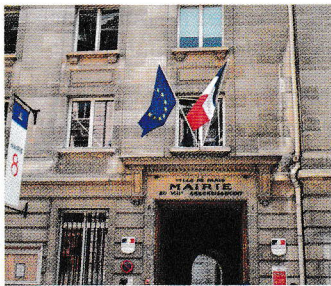
Solidarm vous accompagne dès le début de
votre carrière, et dès que votre famille s'agrandit.

Compte rendu du 90^e congrès du 11 au 12 juin 2023 à Paris VIII



LE CONGRÈS NATIONAL ÉTAIT MARQUÉ PAR LE PLAISIR DE RETROUVAILLES AU SEIN DE LA GRANDE FAMILLE DES MÉDAILLÉS MILITAIRES.

Le 90^e Congrès national de notre association a rassemblé les délégué(e)s de droit et élu(e)s à l'Hôtel de Ville du 8^e arrondissement de Paris, les 11 et 12 juin 2023. 84 délégués étaient présents, représentant un total de 552 mandats. Ce taux de participation de 58.59% a permis d'atteindre le quorum nécessaire au bon déroulement des travaux.



Mairie Paris 8^e arrondissement

Pour des raisons pratiques liées à l'édition de notre revue, nous ne pourrions publier qu'une partie du rapport moral présenté par notre Président général, José Miguel Real. Sachez toutefois que le document intégral, accompagné de toutes ses annexes, est à la disposition de chaque président d'Union Départementale ou de section. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux lors de vos prochaines réunions pour en prendre connaissance, ou à en faire la demande.

Avant de détailler cette partie du rapport, nous tenons à exprimer notre vive gratitude à Madame Jeanne d'Hauteserre, Maire du 8^e arrondissement, pour son accueil chaleureux et la mise à disposition de ces magnifiques locaux, idéalement situés près de notre Siège national. Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce compte-rendu partiel.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL – José Miguel Real

Mesdames et Messieurs, chers amis, C'est avec une joie profonde et un sentiment de fierté renouvelé que je retrouve aujourd'hui chacune et chacun d'entre vous, délégué(e)s de droit et élu(e)s, dont la présence témoigne de votre engagement indéfectible envers notre belle association. Nous sommes honorés d'être reçus dans cette salle de réunion de la mairie du 8^e arrondissement de Paris, qui nous ouvre ses portes pour notre 90^e assemblée générale, étape significative de notre longue et honorable histoire. Demain, à la clôture de notre assemblée générale, nous exprimerons notre vive reconnaissance à Madame le maire du 8^e arrondissement, Madame d'Hauteserre, pour sa bienveillance et la mise à disposition de ce lieu, situé à proximité immédiate de notre Siège national, vous offrant ainsi, pour celles et ceux qui ne le connaissent pas, la possibilité de le visiter.



José Miguel Real

Ce rapport moral, mes chers amis, est bien plus qu'un simple compte rendu d'activités. Il est le bilan sincère et transparent de notre année 2024, une chronique de nos efforts collectifs, des défis que nous avons su surmonter ensemble, et des succès qui ont enrichi notre parcours commun. Il n'y aura pas de place ici pour les états d'âme superflus ou les digressions conjoncturelles. Notre regard se veut direct, authentique et entièrement tourné vers notre action et notre devenir commun. Je m'attacherai donc à vous présenter avec clarté et précision les moments

forts et les décisions cruciales qui ont marqué cette année écoulée.

UN REGARD SUR NOS EFFECTIFS

Je porte un regard attentif sur nos effectifs. C'est le cœur battant de notre association, dont la vitalité est essentielle à la pérennité de nos actions.

Au 31 décembre 2024, notre SNEMM était représentée par 75 unions départementales et 542 sections.



Assemblée

Nous rassemblions 30 553 membres, unis par un socle de valeurs communes et un engagement partagé. Cette force collective se répartissait comme suit : 19 501 membres Titulaires, 3 997 membres Associés, 7 055 Dames d'Entraide...

Et plus de 10 000 anciens combattants, dont la sagesse et l'expérience constituent un guide précieux pour les jeunes générations et un rappel constant de notre histoire. Je le réaffirme avec une conviction qui se renforce chaque année : la diminution de nos effectifs est un défi majeur qui concerne l'ensemble du monde associatif. Si nous laissons faiblir nos rangs, c'est une part essentielle de notre histoire, de nos valeurs et de notre capacité d'action qui risque de s'estomper. Face à cet enjeu crucial, mobilisons-nous inlassablement ! Devenons les ambassadeurs passionnés de nos sections, encourageons nos proches, qu'ils soient ou non décorés de la Médaille militaire, à nous rejoindre et à partager notre engagement. C'est votre implication active et votre enthousiasme communicatif qui nous permettront de perpétuer les valeurs si fortes et l'esprit de solidarité qui animent notre décoration.

Nous sommes pleinement conscients que le recrutement de nouveaux membres représente un défi constant. Pourtant, grâce à vos initiatives créatives et dynamiques – qu'il s'agisse d'expositions percutantes, d'une présence remarquée dans les forums associatifs, ou de toute autre action de terrain – et grâce à nos outils de communication modernisés – notre présence active sur Facebook, LinkedIn, Twitter, sans oublier la revitalisation de notre site internet – mais surtout grâce à l'énergie et à la passion que vous déployez au sein de vos sections, nous constatons des résultats encourageants. Je tiens à saluer particulièrement les sections animées par de nouveaux Présidents, qui insufflent un vent de fraîcheur et de dynamisme. Comme je le soulignais déjà l'année dernière, il n'existe pas de formule magique, mais votre engagement sur le terrain demeure notre atout le plus précieux. Il est vrai que le RGPD complexifie certaines démarches, et les

précieuses listes de nouveaux décorés ne nous parviennent plus avec la même fluidité qu'auparavant.

Et en parlant d'avenir, l'année 2025 revêt une importance particulière avec le renouvellement partiel de notre Conseil d'Administration. Nous avons reçu un nombre significatif de dossiers de candidatures, et il vous appartiendra de vous prononcer sur ces femmes et ces hommes qui souhaitent s'investir davantage au service de notre association. Nous avons un besoin impérieux de forces vives, d'un rajeunissement de notre instance dirigeante et d'un partage plus équilibré de la charge de travail.

Le cumul de certaines fonctions n'est plus tenable et nuit inévitablement à la qualité de notre action. Je vous encourage donc vivement à accorder votre confiance à ces candidats motivés et porteurs de nouvelles perspectives.

LE CŒUR DE NOTRE ACTION : LA SNEMM

Notre Siège, une maison pour tous. Nous avons à cœur de vous accueillir au plus près de notre Siège pour cette assemblée générale, et malgré certaines complexités logistiques, c'est aujourd'hui chose faite. Je suis convaincu que de nombreux présidents auront à cœur de venir visiter ce lieu chargé d'histoire. La SNEMM y siège fièrement depuis 1939.

Bien plus qu'un simple lieu administratif, notre Siège est le véritable cœur battant, l'épicentre statutaire et administratif de notre Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire. Il abrite la mémoire vive de notre association, grâce au dévouement sans faille



Patricia Mirallès, Jeanne d'Hauteserre, José Miguel Real

de son personnel et à la richesse de notre patrimoine et de nos précieuses archives...

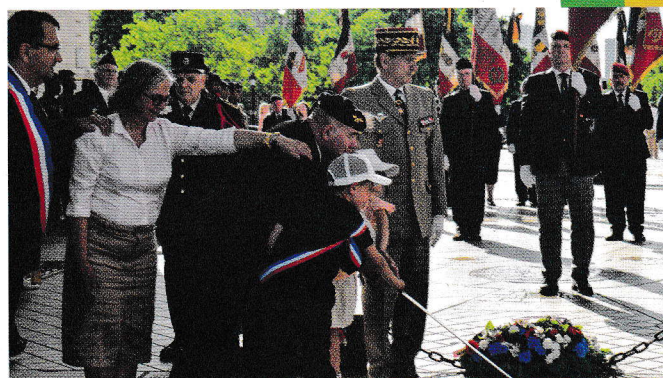
Tous les points importants ci-dessous, ne seront pas détaillés dans ces pages. Vous pourrez les consulter dans le compte rendu général transmis à vos présidents de section et d'UD...

Les sujets suivants ont été évoqués :

- Notre Résidence, un havre de paix pour nos anciens.
- Notre communication et notre présence active sur les réseaux sociaux.
- La protection de notre identité par un dépôt à l'INPI.
- L'évolution et la richesse de notre site internet.
- Notre Revue, lien essentiel entre nos membres.
- Notre chancellerie, garante de la reconnaissance de nos mérites.
- La gestion rigoureuse de nos effectifs.
- La bonne santé de notre trésorerie.
- Nos affaires, traitées avec un souci constant d'équité.
- Les perspectives de notre avenir proche.
- L'entraide et l'action sociale : le cœur de notre engagement.
- Notre rayonnement et notre rôle au sein du monde combattant, source de fierté.
- La consolidation et le développement de nos relations et nos perspectives d'avenir.

APRÈS AVOIR EXPOSÉ CES DIFFÉRENTS POINTS, NOTRE PRÉSIDENT GÉNÉRAL A CONCLU.

C'est donc, unis et forts de ces soutiens précieux et de ces liens solides, que nous envisageons l'avenir avec détermination. L'enjeu est clair : pérenniser l'esprit de notre décoration et de l'association qui porte ses valeurs, la SNEMM, en l'ouvrant aux nouvelles



Ravivage de la flamme le mercredi 11 juin à 18h30 avec la SNEMM

générations afin d'assurer la continuité de nos valeurs et de notre engagement. Votre action sur le terrain, au sein de nos unions départementales et sections, constitue le moteur essentiel de cette ambition et la clé de notre succès collectif. Ensemble, grâce à votre dynamisme et votre créativité, nous écrivons les prochaines étapes de notre histoire.

Mesdames et Messieurs les Président(e)s, chères et chers délégué(e)s élu(e)s, chères et chers Sociétaires, Dames d'Entraide au grand cœur, amis fidèles, je vous exhorte à être plus que jamais les artisans passionnés de notre rayonnement et les porteurs infatigables de nos valeurs communes. Portez haut et fort les couleurs de notre décoration et l'engagement indéfectible de notre association.

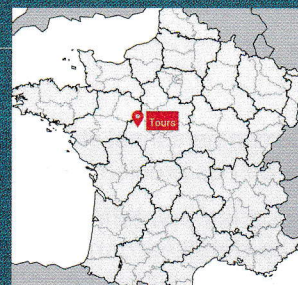
Du fond du cœur, je vous exprime ma profonde gratitude pour votre confiance, votre action dévouée et votre engagement sans faille à nos côtés.



Le nouveau conseil d'administration

La 1837^e section de la BA 705

Quand une section de la SNEMM rend hommage à son parrain.



Adjudant-chef Jean Foiny.

Il y a 100 ans, l'adjudant-chef Jean Foiny, aviateur méconnu, disparaissait dans un crash aérien. Il était le parrain de la 1837^e section de la Médaille militaire de la BA 705.



Parrain 1837.

Cette section locale a vu le jour en 1999, à l'initiative de quelques médaillés militaires qui envisagent de créer une section sur la BA 705. Elle est l'héritière d'une amicale créée au début des années 1990 et regroupant des militaires décorés de la médaille au ruban vert et jaune. Le commandant de la base ayant donné son accord et la SNEMM son approbation, le 25 novembre 1999 le numéro 1837 lui était attribué. Afin d'ancrer la section dans l'histoire de la base aérienne, le conseil d'administration décida de lui donner le nom d'un

parrain, titulaire de notre belle médaille et ayant des attaches avec la base aérienne. Après de nombreuses recherches et avec l'accord de ses descendants, l'adjudant-chef Jean Foiny était choisi. Ce sous-officier, particulièrement émérite, était un pilote affecté au camp de Parçay-Meslay (37), dans les années 1920. Le drapeau de la section, portant le numéro et le nom de la base ainsi que le nom de son parrain, a été offert par le commandant de la base aérienne 705. Il a été remis officiellement au cours d'une prise d'armes par M. Orlowski, président général de la SNEMM, en présence de Raymond Foiny, fils de notre parrain et de membres de la famille.

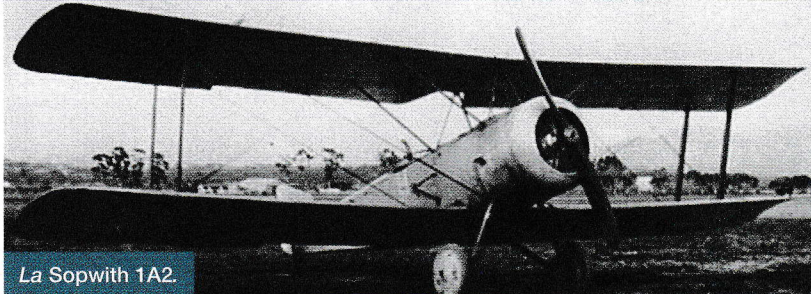
Au cours de cette cérémonie Raymond Foiny, alors âgé de 85 ans, évoqua avec émotion la trop courte mais glorieuse carrière de son père. Il remit en dépôt auprès de la section un certain nombre de documents et d'objets personnels ayant appartenu à son père. Le souvenir de l'adjudant-chef Jean Foiny se perpétue ainsi avec la 1837^e section.

Le 18 mai 2025 la 1837^e section locale de la Médaille militaire de la base aérienne de Tours commémorait le centenaire de la disparition de son parrain, l'adjudant-chef Jean Foiny.

Jean Foiny est né le 8 août 1890 à Niherne, près de Châteauroux (36). Menuisier-ébéniste à Tours (37), il est appelé sous les drapeaux le 9 octobre 1911 et incorporé au 1^{er} régiment d'artillerie de campagne (RAC) de Bourges (18), maintenu sous les drapeaux

jusqu'au 25 septembre 1912. Il est ensuite versé dans la réserve le 8 novembre 1913.

Lors de la mobilisation générale le 3 août 1914, le deuxième classe Jean Foiny est rappelé sous les drapeaux au 1^{er} RAC, en qualité de maître pointeur de la 4^e batterie. Il est envoyé dans le secteur de Cuinchy (62). Le 20 octobre 1914, au cours d'un tir, sa main droite reste coincée entre la glissière et le manchon au moment du retour du canon mis en batterie, l'index, le majeur et l'annulaire sont écrasés. Sans aucun cri,



La Sopwith 1A2.

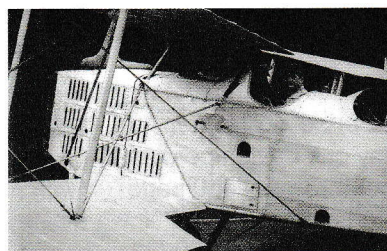
il dirige lui-même la manœuvre pour se dégager. Refusant de se faire évacuer, il continue à servir sa pièce d'artillerie jusqu'à la fin des combats. Cet acte lui vaut une première citation à l'ordre de la division. Il se marie à Verquin (62) en avril 1915. Le 4 avril 1917 il est muté au 248^e groupement d'artillerie de campagne.

Ayant demandé à rejoindre l'aviation, il y est affecté en qualité d'élève pilote le 1^{er} juin 1917. Il intègre alors le 1^{er} groupe d'aviation et poursuit sa formation initiale à l'école préparatoire des non-officiers de Dijon (21). Il rejoint ensuite le centre d'aviation militaire de Chartres (28) en juin 1917 avant d'être breveté pilote aviateur militaire le 16 août suivant. Son brevet porte le numéro 7910. Nommé au grade de brigadier (caporal) le 27 août 1917, il rejoint l'école de Châteauroux le matin avant de se retrouver, l'après-midi, à l'école de transformation d'Avord (18). Son insigne de pilote, portant le numéro 6343, lui est délivré le 3 décembre. Le 6 du même mois, il est affecté à l'escadrille SO229 qui stationne à Linthelles (51), (elle deviendra plus tard la BR229). L'escadrille est équipée du *Sopwith 1A2* qui est un avion monomoteur biplace de reconnaissance. Au sein de cette escadrille, Jean Foiny côtoie une autre gloire éphémère, le plus jeune poilu de l'époque, Jean-Corentin Carre.

Le 1^{er} mai 1918, Jean Foiny est nommé maréchal des logis (sergent). Le 27 juillet 1918, le maréchal Pétain, chef des armées de l'Est, lui délivre une citation à l'ordre de l'Armée (n° 354 – 5^e armée du 27/07) dans laquelle son audace et son efficacité sont mises en exergue.

Le 16 septembre 1918, lors d'une mission de recherche de renseignements, son *Bréguet* est abattu

au cours d'un combat aérien avec 3 appareils allemands au-dessus d'Ozenailles près d'Etain (55). Fait prisonnier par les Allemands, il est porté disparu au combat. Son mitrailleur, Joseph Kuchelbecker, ayant les deux jambes brisées, il s'évade seul le 15 décembre 1918. Il est alors affecté au 1^{er} groupement d'aviation à Dijon.



Aux commandes de son Bréguet.

La guerre est terminée, il se réengage et est nommé adjudant le 1^{er} septembre 1919. Le 28 janvier 1920, il est affecté au 1^{er} régiment d'aviation d'observation de Tours. Le 1^{er} août il est muté au 31^e régiment d'aviation d'observation, toujours à Tours. Il met sur pied la section d'entraînement et devient l'instigateur et l'organisateur des vols de nuit au sein de ce régiment. La Médaille militaire lui est conférée le 16 juin 1920. Le 1^{er} septembre 1923, il est nommé au grade d'adjudant-chef.

Entre 1920 et 1925 il forme une vingtaine d'élèves pilotes et entraîne ou perfectionne plus de 150 pilotes brevetés. Il assure également les fonctions de réceptionnaire, essayant ainsi plus de 600 avions. Il se blesse au cours d'une de ces réceptions d'avion en août 1923.

Les aéroclubs, animés par des pilotes militaires et civils, sont en pleine expansion. C'est l'époque des courses, des raids et des tentatives de records de toutes sortes. C'est naturellement que Jean Foiny participe à de nombreux meetings, obtenant des

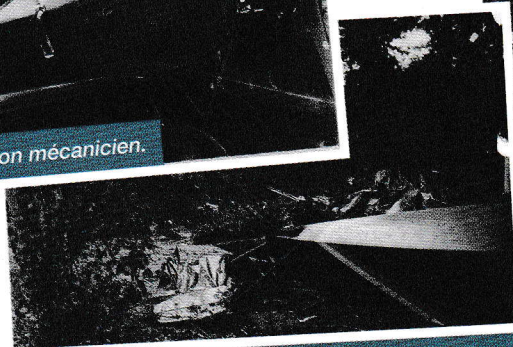
coupes aériennes, dont la Military Zenith, et multipliant les records tant nationaux qu'internationaux. Il est récompensé à de nombreuses reprises, obtenant sept lettres de félicitations, plusieurs médailles d'argent de l'Aéro-club de France, la médaille de vermeil de la Société d'encouragement au Progrès, la plaquette de la Ligue aéronautique de France ou encore en 1922 un témoignage d'admiration du Comité des prix Michelin. À cette époque il est le seul sous-officier de toute l'armée française à participer à toutes les grandes épreuves aériennes, totalisant plus de 80 raids importants depuis 1921. Il est également considéré depuis plusieurs années comme étant le pilote militaire ayant parcouru en une année la plus grande distance en voyage aérien, de jour comme de nuit. Il fait l'objet de très nombreux articles dans la presse régionale, nationale ou spécialisée de l'aéronautique. Lors d'une nouvelle tentative de conquête de la coupe Military Zenith qu'il avait remportée l'année précédente, son avion s'écrase dans les bois près de la commune de Monnaie (37).



Meetings, courses, raids.



Jean Foiny et son mécanicien.



Le drame dans le bois de Monnaie.



21 février 1926, la stèle.

Parti au petit matin du terrain de Parçay-Meslay en compagnie de son mécanicien, le caporal Jean Foucher, c'est au retour, alors que la décision a été prise de rentrer au camp de Parçay-Meslay que l'avion percute un chêne. Les deux membres de l'équipage périssent en service aérien commandé.

Les obsèques de Jean Foiny ont lieu le 22 mai 1925 à Tours en présence de très nombreuses personnalités civiles et militaires dont le général Barès commandant l'aéronautique et le général Le Rond commandant le 9^e corps. L'accident et les obsèques sont relatés dans de très nombreux journaux.

En 1961, la ville de Tours baptisait une allée du nom de Jean Foiny. Le 17 mai 2014, à son tour, la ville de Monnaie inaugurait une rue à son nom en présence du drapeau et de membres de la 1837^e section ainsi que d'autorités civiles et militaires, d'anciens combattants et de la population locale.

L'adjudant-chef Jean Foiny totalisait plus de 2 000 heures de vol et plus de 5 600 atterrissages depuis son admission dans l'aéronautique. Au cours de sa carrière il a été distingué par l'attribution de la

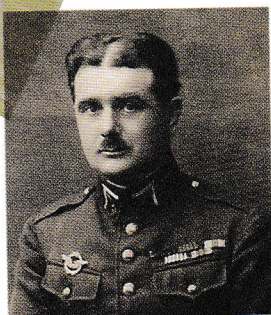
Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palmes (trois citations dont deux à l'ordre de l'Armée), de l'insigne des blessés, de la médaille commémorative 1914-1918 et de la médaille commémorative interalliée. La Croix de chevalier de la Légion d'honneur lui a été décernée à titre posthume.

Au lendemain des obsèques, l'Aéro-club de Touraine lançait une souscription pour ériger un monument sur les lieux du crash. Une stèle a été inaugurée le 21 février 1926 en présence de la famille et d'autorités civiles et militaires du monde aéronautique. Chaque 19 mai, la 1837^e section y commémore la disparition de son parrain entourée des drapeaux de la Médaille militaire du département et des associations amies.



Cérémonie d'hommage à Jean Foiny.

En 2025, en coordination avec la municipalité de Monnaie la cérémonie s'est déroulée le dimanche 18 mai. Une exposition dans des locaux de la ville présentaient la carrière de l'adjudant-chef Jean Foiny, la Médaille militaire, la SNEMM et l'historique de la 1837^e section.



Adjudant-chef Jean Foiny, un parrain honoré



Hommage aux Femmes

« Compagnons de la Libération »

Laure Diebold Mutschler, alias « Mado ».



Ville
d'Erstein



C'est à l'occasion des 80 ans de la libération d'Erstein (Bas-Rhin) par la 2^e DB, qu'une cérémonie s'est déroulée le dimanche 24 novembre 2024 pour rendre hommage à une femme d'exception, native de notre ville, engagée très tôt contre le nazisme. Laure Diebold Mutschler alias « Mado », résistante, déportée et secrétaire de Jean Moulin, fût l'une des 6 femmes compagnons de la Libération. En présence de Philippe Etienne, président de la Mission Libération, représentant du président de la République, de Benoît Dintrich maire d'Erstein, ainsi que de nombreux officiels représentants les corps diplomatiques et consulaires, une gerbe a été déposée au lieu où se dressait jadis sa maison natale.



Elle a 25 ans au moment de l'armistice de juin 1940. Bilingue, elle s'engage dans une organisation de passeurs pour les prisonniers de guerres évadés. Repérée par les Allemands, elle quitte l'Alsace à la veille de Noël 1941 et rejoint Lyon. En mai 1942, elle entre au sein du réseau de renseignements *Mithridate*, en qualité d'agent de liaison et d'évasion. Laure Diebold est arrêtée une première fois par la police française, le 18 juillet 1942, puis relâchée le 24, faute de preuves.

À la mi-août, elle entre au sein des Forces françaises libres, au Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) sous le pseudonyme FFL de « Mado ». Après une rencontre

avec Daniel Cordier, elle devient secrétaire de Jean Moulin, chef du Conseil national de la Résistance.

En juin 1943, les principaux dirigeants de la Résistance sont arrêtés à Caluire par la Gestapo de Lyon, elle poursuit son travail clandestin à Paris où s'est réinstallée la délégation générale du Conseil national de la Résistance.

De nouveau interpellée par la police allemande à Paris le 24 septembre 1943, elle est conduite à Fresnes. Le 17 janvier 1944, Laure Diebold est amenée à Sarrebruck puis écrouée à Strasbourg, du 28 janvier au 13 juin 1944.

Internée au camp de redressement et de sûreté de Vorbruck-Schirmeck (Alsace annexée), elle est ensuite emprisonnée successivement à Mulhouse et à Berlin puis déportée au camp de concentration de Ravensbrück. Elle est transférée près d'Altenburg, au kommando de Meuselwitz qui dépend du camp de concentration nazi de Buchenwald. Elle est affectée au kommando de Taucha à partir du 6 octobre 1944.

Malade du typhus, elle est sauvée d'une mort certaine par un médecin tchèque, déporté lui aussi. Libérée en avril 1945 par l'armée américaine, très affaiblie, elle transite par l'hôtel Lutetia où elle retrouve son mari. Après sa convalescence, elle est recrutée par les services de la Direction générale des Études et Recherches, qui remplace le BCRA pour devenir plus tard la future DGSE.

Le 18 juillet 1946, le général Paul Legentilhomme (médaillé militaire) la décore de la Croix de la Libération dans la cour des Invalides.

Laure Diebold meurt brutalement le 17 octobre 1965 à Lyon. Elle est inhumée avec les honneurs militaires, à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).



Décorée de la Croix de la Libération.

Elle était :

- chevalier de la Légion d'honneur,
- Compagnon de la Libération (décret du 20 novembre 1944),

Et titulaire de :

- la Croix de guerre 1939-1945,
- la Médaille de la Résistance avec rosette,
- la médaille commémorative des services volontaires dans la France libre.

Idée originale : 1702^e section.

Source : le livre d'Anne-Marie Wimmer,
Code : Mado.



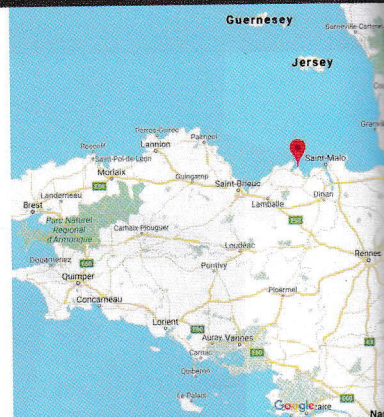
Secrétaire de Jean Moulin.

Le naufrage de la frégate météo Laplace

Dimanche 15 septembre, à Saint-Cast-le-Guildo, lors de la cérémonie commémorative du naufrage de la frégate météo Laplace, à 18 ans à peine, Arzhel Gaidot, jeune plévenonaise, a porté le drapeau de la 486^e section de la Médaille militaire « Emeraude-Penthièvre ». Cette section rassemble les médaillés militaires de Saint-Cast à Yffiniac en passant par Quessoy.



Le capitaine de frégate André Rémusat.



LE NAUFRAGE DE LA FRÉGATE MÉTÉO LAPLACE

Une tragédie qui a endeuillé une fois de plus la Marine et la France entière, provoquant la mort de 51 marins, âgés de 19 à 45 ans.

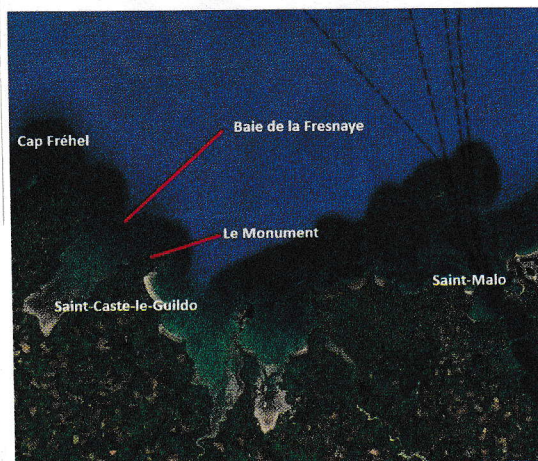
commandant, devait représenter André Monteil, secrétaire d'état à la Marine.

Arrivée dans l'après-midi du vendredi 15 septembre 1950, en raison de l'état de la mer et l'heure tardive, la frégate jette l'ancre en baie de la Fresnaye afin d'y passer la nuit en attendant l'aube et le moment de rentrer à Saint-Malo.

Tout est normal à bord, le personnel de service assure la veille. À minuit, une violente explosion secoue le navire, bientôt suivie d'une seconde presque aussi brutale. Il y a des blessés, pris en charge rapidement. Les embarcations de secours sont mises à l'eau, mais le bateau se couche, chavire et coule en quelques minutes, par 15 mètres de fond. 51 marins ont perdu la vie dans ce naufrage. Parmi les 92 membres d'équipage, seuls 41 d'entre eux ont pu être secourus. Le lieutenant de vaisseau Schoësing était parmi eux, il raconte : « *Que voulez-vous que je vous dise ? C'est simple et malheureusement tellement dramatique ! Nous venions d'effectuer une croisière de vingt-quatre jours, durant laquelle nous avons touché au point K, par 43° de latitude et 18° de longitude, à environ 300 milles du cap Finistère, pour permettre aux météorologistes qui nous accompagnaient de faire de nombreuses observations*

intéressantes. Le commandant avait décidé de mettre le Laplace à l'abri dans la baie de la Fresnaye pour y passer la nuit de vendredi à samedi. N'étions-nous pas parmi les premiers prévenus du cyclone annoncé pour la soirée de samedi ? À 18h (temps moyen de Greenwich), vendredi après-midi, le Laplace mouillait donc, à environ 800 à 1000 mètres au sud-est de la côte du fort La Latte. Tout allait bien à bord. Nous avions mouillé notre bateau bout au vent et légèrement en travers du courant. Rien ne pouvait laisser prévoir la catastrophe qui allait se produire. Sans doute, notre bateau a-t-il, dressé par le courant, légèrement joué sur sa chaîne et, par passes successives, armé une mine magnétique qui se trouvait par le fond et dont nous ne pouvions prévoir l'existence. Toujours est-il que vers minuit et quart, une explosion formidable ébranla le navire. »

Michel Poilve, président 486^e section.



C'est dans la baie de Fresnaye, à l'est du cap Fréhel et la pointe de Saint-Cast (Côtes d'Armor), qu'a eu lieu, en quelques minutes, le naufrage de la frégate météo Laplace, à 800 m de la côte.

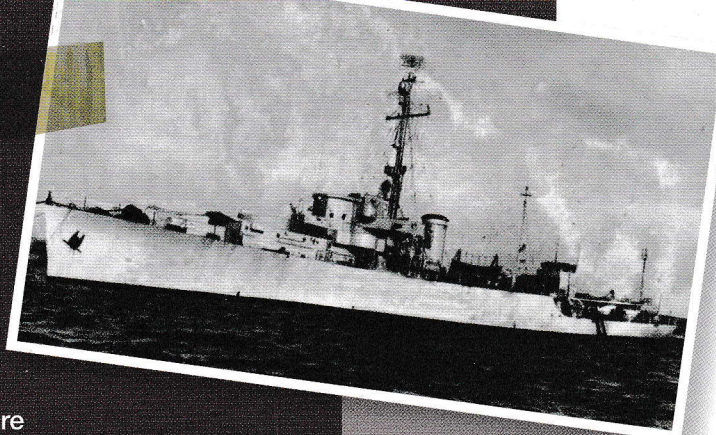
Le Laplace rentrait d'une période d'observations météorologiques de 21 jours depuis le point « K » situé dans l'océan Atlantique. Il devait participer aux cérémonies d'inauguration de la grande écluse de Saint-Malo. Le capitaine de frégate André Rémusat, son



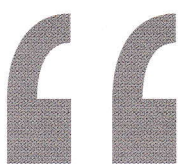
Le Monument.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FRÉGATE MÉTÉO LAPLACE

Frégate météo de type S2-S2-AQ1, construite aux USA (frégate de classe Tacoma) et lancée le 18 mars 1944 sous le nom de *Roanoke*, par l'american Ship Building Company, Lorain, Ohio (yard 846). Elle est mise en service pour l'US Navy sous le nom de *USS Lorain (PF-93)*. Elle mesure 92,7 x 11,5 x 3,7 mètres pour un déplacement de 1 400 tonnes. Elle est propulsée par deux turbines à vapeur alimentées par trois chaudières qui développent 4 101 kW. L'*USS Lorain* a quitté Baltimore le 28 janvier 1945 pour Norfolk, en Virginie, puis les Bermudes où elle a été utilisée comme garde côte pour sa formation. Après une formation dans la baie de Casco, Maine, elle a rallié Terre-Neuve, sa nouvelle base de patrouille, le 11 avril. Opérant à partir d'Argentia et plus tard de Reykjavík, en Islande, elle fournissait des rapports météorologiques pour les eaux côtières du Groenland. L'*USS Lorain* est retourné à Boston, le 14 septembre. La frégate a effectué une patrouille météo au large de la Nouvelle-Angleterre à la fin octobre, puis a navigué dans les Caraïbes. Une escorte l'a emmenée à Recife, au Brésil, au début de 1946, et après deux patrouilles météorologiques aux Bermudes, elle est revenue à Boston le 7 mars, et a été désarmée le 14 mars 1946. Elle est vendue à la Marine française et renommée *Laplace*, n° de coque F13 le 26 mars 1947 puis désarmée un an plus tard, après son achat par le ministère des Travaux publics en 1948. Elle rejoint le port de Brest pour son réaménagement. Elle reprend du service comme navire météorologique dans le cadre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en Atlantique nord avec les trois autres navires météorologiques français : le *Mermoz*, le *Verrier (F716)* et le *Brix*.



Frégate météo Laplace.



C'est un honneur pour moi d'être porte-drapeau à cette cérémonie commémorative du naufrage de la frégate-météo Laplace...



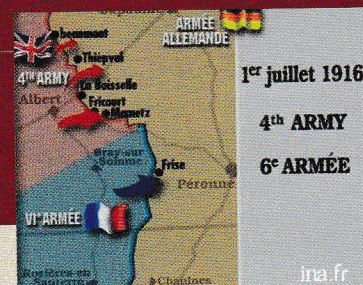
Arzhel Gaidot, porte-drapeau de la 486^e section de la Médaille militaire « Emeraude-Penthièvre ».

... car en tant que future « marinette », il est de mon devoir de rendre hommage aux marins périés en mer. De plus, c'est pour moi l'occasion de découvrir les cérémonies commémoratives sous un nouvel aspect. Bien qu'y ayant déjà participé en uniforme lors de ma PMM (préparation militaire Marine), c'est une première pour moi en tant que porte-drapeau. », précise la jeune fille.

Titulaire d'un bac général et en première année de licence d'histoire, Arzhel a toujours été attirée par l'armée en général. À la suite d'un échange avec un marin lors de son SNU (Service national universel) en juin 2022, l'idée de voyager l'a amenée à souhaiter s'engager. Au travers de diverses anecdotes sur ses différentes missions dans le monde, le navigateur lui a affirmé que sans la Marine, il n'aurait jamais connu ce qu'il a vécu. Notre future « marinette » souhaiterait être navigatrice timonière (NAVIT) afin de pouvoir être embarquée sur différents bâtiments. Étant de la promotion 2023-2024 de la PMM, elle a déjà un aperçu de la Marine nationale.

Un sous-officier gallois

Récipiendaire de la Médaille militaire et de la Victoria cross.



Le sergent-major John Henry Williams.

À la mémoire des soldats gallois de la 38^e (Welsh) division britannique.

John Henry Williams est né le 29 septembre 1886 à Nantyglo situé au cœur des vallées du Pays de Galles au Royaume-Uni. Il s'engage dans le 10^e bataillon du South Wales Borderers regiment en novembre 1914.

Ses qualités de chef sont vite reconnues et il gravit rapidement les échelons pour être promu sergent en 1915.

BOIS DE MAMETZ

L'offensive de la Somme commence le 1^{er} juillet 1916 avec une attaque désastreuse sur un large front. La 38^e division (galloise), nouvellement arrivée en France, est mise en réserve pour exploiter une percée éventuelle. Le 5 juillet, la division est transférée dans le secteur du bois de Mametz, position fortifiée allemande. L'attaque initiale est assignée à la 115^e brigade et débute le 7 juillet. La progression du 10^e bataillon du South Wales Borderers est lente, son commandant, le lieutenant-colonel Wilkinson à la tête de la deuxième vague, est grièvement blessé. Aucun fantassin ne peut s'approcher de l'objectif. Épuisée et trempée par la pluie, la 115^e brigade reçoit finalement l'ordre de reculer.

Une nouvelle attaque est menée le 10 juillet par les deux autres brigades qui progressent dans le bois par le sud. Le bataillon de Williams est alors engagé et capture la partie est du bois sans trop de pertes, malgré de lourds bombardements ennemis. La conquête du bois est achevée le lendemain. Pour cette opération, il est décoré de la Médaille de Conduite distinguée (Distinguished Conduct Medal) avec cette citation : « Pour sa bravoure remarquable au combat. Il a géré ses

hommes lors de l'attaque avec beaucoup de courage et d'habileté. Il a effectué un bon travail constant tout au long. »

CRÊTE DE PILCKEM

Un an plus tard, le 31 juillet 1917, sa division est engagée dans la 3^e bataille d'Ypres. Elle doit capturer la crête de Pilckem. La 115^e brigade est en réserve divisionnaire. Au fur et à mesure de la progression, son bataillon remonte jusqu'à la ligne de front allemande puis est engagé en 1^{re} ligne. Le lendemain, son bataillon consolide la nouvelle position chèrement gagnée. Le 6 août, la division est relevée. Le sergent-major de compagnie Williams se voit décerner la Médaille militaire britannique (Military Medal) réservée elle aussi aux sous-officiers et hommes du rang.

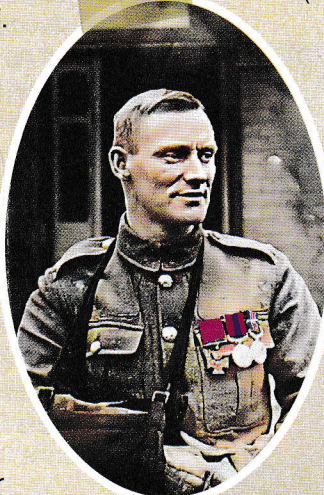
HIVER 1917-1918

Bien qu'Armentières soit considérée comme un secteur calme, la division dispose d'un large front à défendre. Durant cette période, elle s'efforce d'améliorer les tranchées dont elle a hérité et mène des raids sur les lignes allemandes. C'est lors de l'un d'eux, le 30 octobre 1917, que Williams accomplit un autre acte d'héroïsme en ignorant les balles et les éclats qui l'oppressent en ramenant un camarade blessé dans leurs positions.

Pour son acte de bravoure, il obtient une barrette sur sa Médaille militaire (Military Medal and Bar).

LIGNE HINDENBURG

Les Alliés lancent une série d'offensives concertées sur tout le front occidental à la fin du mois de septembre 1918. Les Allemands s'étant repliés sur la ligne Beaufort (dernière section des défenses de la ligne Hindenburg), la 115^e brigade atteint Bony le 4 octobre et prépare sa prochaine attaque du village de Villers-Outreaux. Dans la nuit du 7 au 8 octobre 1918, son bataillon attaque au nord du village. Lorsque, constatant que sa compagnie subit de lourdes pertes à cause d'une mitrailleuse ennemie, Williams



Blessé au bras et à la jambe.

et le soldat Evans s'avancent, sous un feu nourri, sur le flanc du poste ennemi qu'ils capturent en faisant 11 prisonniers. La 115^e brigade cantonne pendant trois jours dans le village, en grande partie intact, habité des premiers civils qu'elle a libérés de l'occupation allemande.

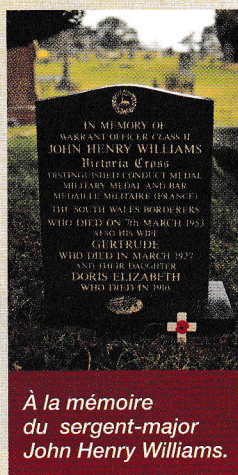
Williams reçoit la Croix de Victoria (Victoria Cross) pour cette action, elle est la plus haute distinction britannique attribuée pour bravoure face à l'ennemi.

Plus tard dans le mois, Williams est démobilisé après avoir été grièvement blessé par des éclats d'obus au bras droit et à la jambe droite.

Le 22 février 1919, au palais de Buckingham, le roi George V lui remet officiellement la Croix de Victoria et ses trois autres médailles. C'est la première fois que le roi décerne autant de médailles à la même personne le même jour. Pendant la cérémonie, ses blessures s'étant ouvertes, il a besoin de soins médicaux avant de pouvoir quitter le palais.

En décembre 1919, on retrouvait dans la *London Gazette*, son nom dans la liste des récipiendaires de la Médaille militaire décernée au nom du président de la République française. Plus de 1400 britanniques la reçurent durant la Grande Guerre.

Williams rentra chez lui au Pays de Galles et réintégra l'aciérie où il travaillait avant la guerre en tant que forgeron. Il obtint de son employeur une maison, du charbon et de l'électricité mis gracieusement à sa disposition jusqu'à la fin de sa vie.



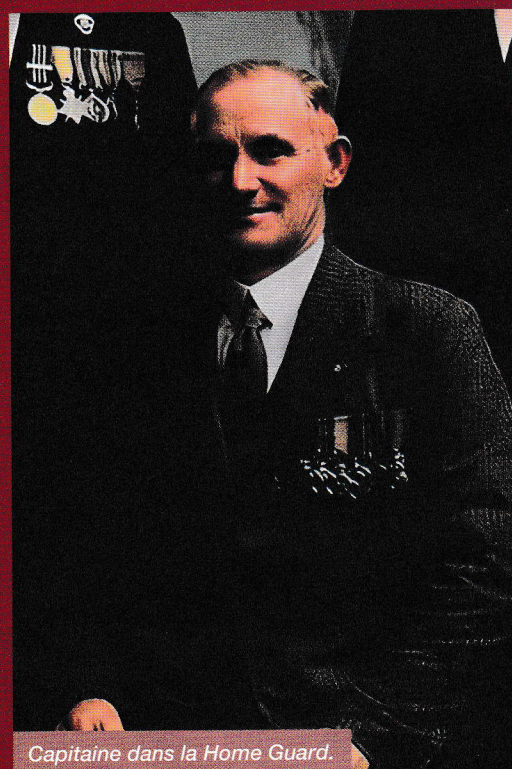
À la mémoire
du sergent-major
John Henry Williams.

En septembre 2018, le maire, les anciens combattants et l'association de sauvegarde du patrimoine de Villers-Outreaux inaugurèrent un mémorial pour rendre hommage au sergent-major de compagnie Williams et exprimer leur gratitude à la 38^e division galloise pour avoir libéré le village et évité sa destruction.

Fabrice Dubuc,
trésorier de la 162^e section d'Arras.

Sources photographiques :
www.britishempire.co.uk, www.findagrave.com,
www.southwalesargus.co.uk,
www.victoriacrossonline.co.uk

LE SOUS-OFFICIER GALLOIS LE PLUS DÉCORÉ DE L'HISTOIRE ET TITULAIRE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE



Capitaine dans la Home Guard.

Cette photo de Williams a été prise en mai 1935 lors d'une visite du prince de Galles. On peut distinctement voir sa Médaille militaire, d'ailleurs, son voisin de gauche, la porte également. Il servit dans la Home Guard en tant que capitaine pendant la Seconde Guerre mondiale. Il décéda à Newport le 7 mars 1953.



Médaille
militaire
Bravery
in the Field.

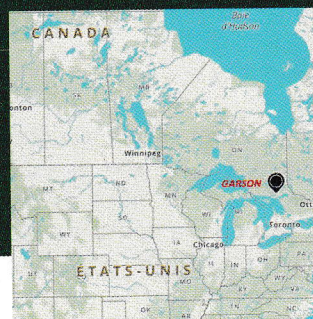
Victoria
Cross.

Médaille
militaire.



Un hommage émouvant

Le retour d'un héros. La remise de la musette de Harold Francis Bratley à sa famille, au Canada.



UN GESTE DE RECONNAISSANCE ENVERS UN SOLDAT CANADIEN TOMBÉ À CALAIS EN 1944.

La petite ville de Calais a été le théâtre de combats acharnés lors de la Seconde Guerre mondiale. Parmi les nombreux soldats qui y ont laissé leur vie, on compte Harold Francis Bratley, un Canadien courageux. Aujourd'hui, un geste symbolique vient honorer sa mémoire et celle de tous les combattants : la remise de sa musette à sa famille, au Canada.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

La bataille de Calais, en 1944, fut une épreuve particulièrement difficile pour les forces alliées. Les soldats canadiens, aux côtés de leurs camarades britanniques, ont joué un rôle déterminant dans cette offensive. Harold Francis Bratley, comme tant d'autres, a fait le sacrifice ultime pour libérer l'Europe du joug nazi.

LA MUSETTE, UN OBJET CHARGÉ D'HISTOIRE

La musette, ce sac porté par les soldats, était bien plus qu'un simple objet utilitaire. Elle contenait souvent des effets personnels, des souvenirs, et représentait un lien fort avec la vie civile. Pour la famille de Harold Francis Bratley, la remise de cette musette est un événement chargé d'émotion, une manière de se rapprocher de leur être cher disparu.

“

Je suis Bernard Lefebvre, vice-président de la 958^e section de la Médaille militaire de Saint-Omer (62). Chez mes parents, à Hydrequent, hameau de Rinxent (62), autant que je m'en souviens, j'ai toujours connu une musette militaire accrochée à un porte manteau dans une étable. J'ignorai de quelle nation elle provenait. Je savais qu'elle n'était pas française. Elle aurait pu être anglaise, allemande ou américaine (de nombreux équipements, objets ou armes ont été récupérés entre 1940 et 1945 par la population), de nombreux combats ayant eu lieu dans la région en 1940 et en 1944. J'ignore exactement comment mon père est entré en possession de cette musette. En 1944, il était prisonnier en Allemagne. Mon beau-frère Bruno Berquez

fait partie de l'association Normandie Memory Club. Je lui ai donc remis cette musette il y a quelques années... Sur cette musette, on peut lire un numéro de matricule et on devine un nom. Des recherches effectuées par mon beau-frère, il résulte que cette musette appartenait à un soldat canadien, tué à Calais le 27 septembre 1944. Il est inhumé au cimetière canadien de St Inglevert- Leubringhen. Il s'agit de Harold Francis Bratley du Royal Winnipeg Rifles (3^e division d'Infanterie canadienne, dont le QG et le PC étaient à la ferme du Pas de Gay - D237 au nord-est de Wimereux). Fort de ces renseignements, je me suis adressé au Mémorial canadien de Vimy (62). Fin août j'ai obtenu deux adresses email de deux petites cousines du soldat Bratley. Après divers contacts internet avec ces deux dames (qui ne se connaissaient pas), j'ai demandé aux deux cousines de prendre contact entre elles afin de déterminer qui était la plus proche parente. L'une d'elles s'est désistée. Nous avons donc envoyé la musette à Tracey Marnien-Jefery, dans l'Ontario, à Garson, au Canada. Elle était vraiment très contente, pouvant, disait-elle, compléter son arbre généalogique. Même tardivement, mon beau-frère et moi tenions à ce que cette musette retourne au Canada, dans la famille d'Harold, ou à défaut dans un musée canadien. ”

C'est un moment fort, qui témoigne de la reconnaissance que nous devons à tous ceux qui se sont battus pour notre liberté. La remise de la musette de Harold Francis Bratley est un geste simple, mais profondément émouvant, qui rappelle le sacrifice de milliers de soldats et perpétue leur mémoire.

Bernard Lefebvre, vice-président de la 958^e section.



La musette, en France, avec Bernard et Bruno.

Tracey Marnien-Jefery, sa petite-cousine, au Canada.



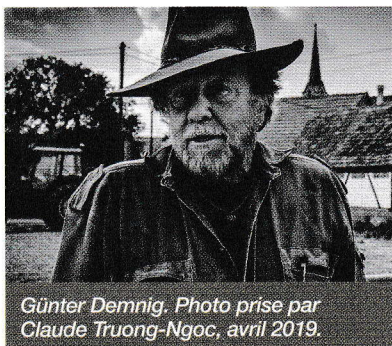
La mémoire sous nos pieds

Les Stolpersteine : mémoire vive des victimes du nazisme.



La mémoire sous nos pieds.

Par deux fois en cette année 2024, la 308^e section de Colmar a participé à la pose de pavés de laiton dont l'objectif est la mémoire. J'ai été surpris de constater que bon nombre de nos concitoyens ignoraient totalement non seulement l'origine mais également la signification de ces pavés : les Stolpersteine. Voici l'explication pour les sociétaires de la SNEMM et les lecteurs de la revue.



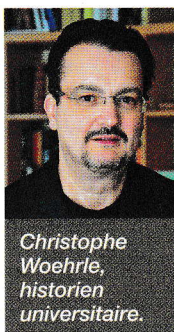
Günther Demnig. Photo prise par Claude Truong-Ngoc, avril 2019.

Stolpersteine, dont la traduction peut être «pierres d'achoppement ou pierres sur lesquelles on trébuche», émane d'une idée de l'artiste berlinois Günther Demnig. Il a choisi ce mot car il souhaitait que « *Über Stolpersteine sollen Menschen mit dem Kopf und mit Herzen stolpern* », qui peut être traduit par « *les passants doivent trébucher avec leur conscience et leur cœur sur les pavés de mémoire* », et ainsi marquer les esprits.

Ces pavés en béton, de dix centimètres de côté, sont enfoncés dans le sol. La face supérieure est recouverte d'une plaque de laiton qui honore la mémoire d'une victime du nazisme. C'est ainsi que chaque pavé rappelle la mémoire d'une personne déportée dans un camp

de concentration ou un camp d'extermination, pas seulement au motif qu'elle était juive, rom, tzigane, sinté (groupe ethnique qui comprend les Manouches pour ceux vivants en France, les Camminanti pour ceux qui vivent en Italie), yéniche ou communiste, mais également parce qu'elle était homosexuelle, témoin de Jéhovah, chrétienne, handicapée, en opposition au régime ou membre de la Résistance.

Le tout premier pavé a été placé le 16 octobre 1992 devant l'hôtel de ville de Cologne, il porte la gravure de l'ordre de procéder aux déportations émis par Heinrich Himmler. Depuis, encastrés dans le trottoir devant le dernier domicile connu des victimes ou leur lieu de naissance, ils précisent leur nom et des dates, comme pour signifier « ils sont rentrés à la maison ». Ces pavés sont également symboles de mémoire. Depuis 1992, des milliers de pavés ont été posés partout en Europe.



Christophe Woehrle, historien universitaire.

Niedernai (67) a rapporté cette idée pour transmettre l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. En effet, il ne dépose pas de pavé sans une action pédagogique associée. « *Vouloir transmettre ce qu'a été cet aspect de la guerre, c'est inimaginable. Même les gens de l'époque ne le croyaient pas possible. Et quand vous parlez d'Auschwitz aujourd'hui aux enfants, ils ont du mal à imaginer.*

En France c'est grâce à l'action de Christophe Woehrle, que, depuis quelques années, la pose des pavés s'est multipliée. Cet historien qui enseigne dans un collège à



La 308^e section lors de la pose de Stolperstein.

En replaçant ce sujet localement, ils prennent conscience que ces victimes vivaient ici, que c'étaient des gens de chez eux, des voisins de leurs aïeux. Ils ont été tués juste parce qu'ils n'étaient pas d'accord, ou parce qu'ils étaient juifs, différents... De cette manière, l'histoire a du sens pour les gamins ».

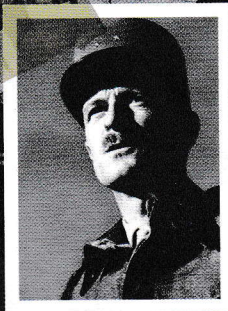
Les enfants qui parrainent les poses de pavés et qui sont ensuite sollicités pour les entretenir étudient la biographie de ces victimes, fournies par l'association *Stolpersteine67* fondée par M. Woehrle. Elle compte à ce jour 12 000 sympathisants. « *Les jeunes sont ainsi acteurs de la mémoire. Ils doivent avoir le sentiment que, sans leur action, rien n'aurait pu être fait.* »

N'est-ce pas là le fondement même de nos associations, le travail de mémoire ?

Jean-Jacques Haegelin,
président UD68 et 308^e section.

La Voie de la 2^e division blindée, un musée à ciel ouvert

Du débarquement en Normandie à Dompierre (88).



Le général
Philippe Leclerc
de Hautecloque.

Des expositions multiples.

LA VOIE DE 2^e DIVISION BLINDÉE DU GÉNÉRAL LECLERC

Le 15 septembre dernier, à Dompierre, une cérémonie solennelle a marqué l'inauguration d'une borne et d'une stèle commémorant le passage de la 2^e division blindée du général Leclerc, ainsi que le sacrifice de soldats du régiment de marche du Tchad et du lieutenant Roger Guigon.

En présence des autorités civiles et militaires, dont Valérie Michel-Moreaux, préfète des Vosges, cette cérémonie a rassemblé de nombreux participants. Les drapeaux, notamment celui de l'ex-section de la Médaille militaire de Dompierre, ont flotté au-dessus de l'assemblée. Un piquet d'honneur de la 2^e brigade blindée a rendu les honneurs lors du dévoilement de la borne et de la stèle, puis, d'un geste symbolique, des enfants ont répandu du sable de la plage d'Utah Beach, plage sur laquelle avait débarqué la division Leclerc.

La journée s'est poursuivie à Madonne-et-Lamerey, au monument Leclerc, pour célébrer le 80^e anniversaire de la Libération. Les discours prononcés ont rendu hommage au courage des combattants de la 2^e division blindée (DB). Un hommage particulier a été rendu à Roger Le Neurès, dernier combattant vosgien de la 2^e DB, âgé de 102 ans. Les élèves du lycée Jean-Baptiste-Villaume de Mirecourt ont apporté des témoignages sur la bataille, tandis que les enfants des écoles ont chanté la *Marseillaise*.

De nombreuses animations ont complété ces cérémonies : une exposition de véhicules militaires, une exposition philatélique sur le parcours de la 2^e DB, une exposition de cartes postales et de documents d'époque sur la bataille de Dompierre. À l'occasion du lancement de la première image sur la bataille de Dompierre, une séance de dédicace avec le dessinateur Antonio Gacia était également organisée.

Idée originale :

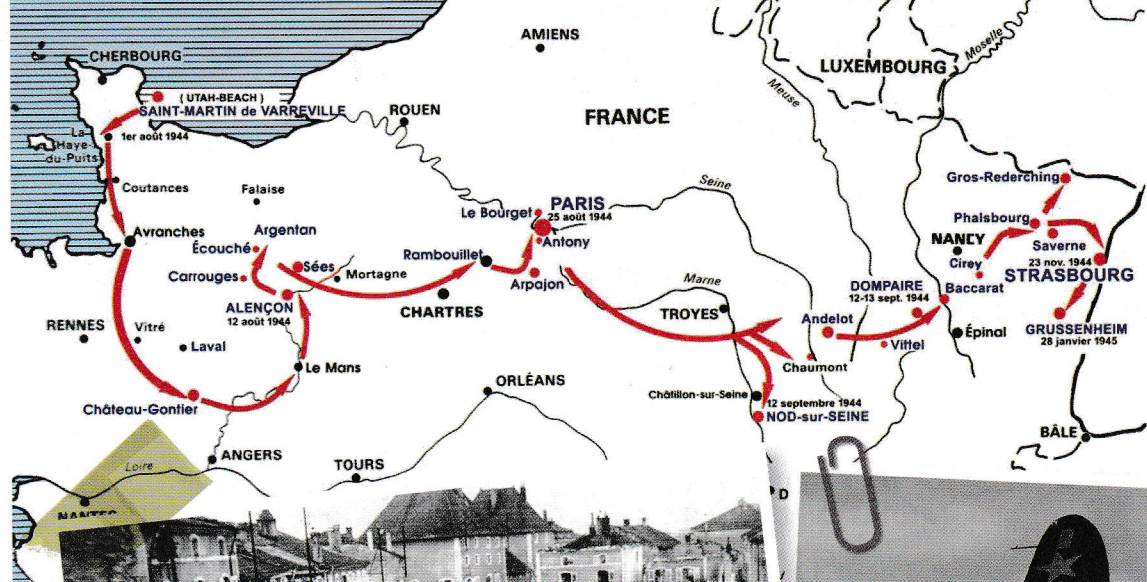
Alain Michaux, président UD88 et 697^e section.



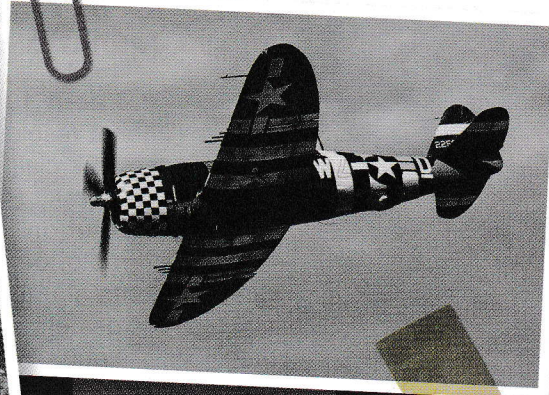
Détachement de la 2^e brigade blindée.



Monument Leclerc inauguré le 14 mai 1950.



Dompaire après la bataille.



P47 Thunderbolt.

LA BATAILLE DE DOMPAIRE (12, 13 ET 14 SEPTEMBRE 1944)

Du 12 au 14 septembre 1944, la petite commune de Dompaire, nichée dans les Vosges, fut le théâtre d'une âpre confrontation entre les blindés français de la 2^e DB et les nouveaux chars allemands de la 112^e Panzer brigade. Cette bataille s'inscrivait dans le cadre de la vaste offensive alliée visant à libérer la Lorraine et à repousser les Allemands vers l'est.

Les Français, menés par le charismatique général Leclerc, bénéficiaient d'une expérience acquise lors de précédentes campagnes. Ils disposaient notamment du groupement Langlade, une force redoutable composée de chars modernes et d'infanterie mécanisée. Les Allemands, quant à eux, avaient constitué à la hâte une brigade blindée équipée du nouveau *Panzerkampfwagen V Panther*, mais dont les équipages manquaient d'entraînement.

Les combats furent acharnés. Les chars s'affrontaient dans des duels titanesques, tandis que l'infanterie progressait à couvert des tirs ennemis. Les pilotes américains du 406th Fighter-Bomber Group, à bord de leurs *P47 Thunderbolt*, appuyèrent les forces françaises en mitraillant les positions allemandes et en détruisant les blindés ennemis. Malgré une résistance farouche, les Allemands durent finalement céder du terrain, leurs rangs décimés par les tirs français et les bombardements alliés.

Après trois jours de combats, la 112^e Panzer brigade avait perdu la plupart de ses blindés. Le haut commandement allemand reconnaissait la perte de 34 *Panther*, 26 *Panzer IV* et plusieurs canons et déplorait plus de 350 morts et 1 000 blessés. Les pertes côté français étaient bien moindres avec cinq chars moyens *M4 Sherman* détruits ainsi que deux chars légers *M5*, deux jeeps, deux half-tracks et 44 soldats tués. Les aviateurs américains déplorèrent la perte d'un seul appareil.

Rencontre en Océan Indien

Opérations Artimon.



CONTRÔLE DE L'EMBARGO ET LES OPÉRATIONS ARTIMON

Le 6 août 1990, l'ONU décrète, par la résolution 661, le boycott commercial, financier et militaire de l'Irak. Puis le 25 août, la résolution 665 qui autorise l'emploi de la force et la visite des bâtiments soumis à l'embargo. Une des craintes des états-majors est que des bateaux civils puissent être transformés en poseurs de mines anonymes, menaçant les voies maritimes. Cette crainte implique une fouille approfondie des bâtiments douteux. Les Forces françaises employées dans le cadre du contrôle de l'embargo sont intégrées dans celles de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) et réparties dans les trois missions Artimon :

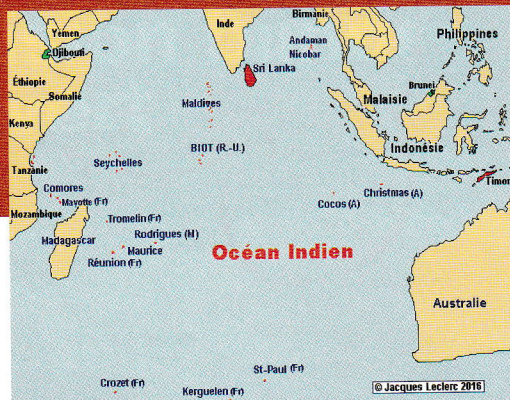
- *Artimon Est* pour la surveillance du détroit d'Ormuz entre le golfe Persique et le golfe d'Oman et qui reprend l'ancienne mission *Ariane* en cours au moment de la guerre Iran-Irak.
- *Artimon Ouest* contrôle le détroit de Tiran à la sortie du golfe d'Aqaba.
- *Artimon Sud* contrôle le détroit de Bab el Mandeb au débouché de la mer Rouge.



Aviso Premier-Maître l'Her, 24 juin 2024.



L'Amiral Tributs.



Février 1993, les missions *Artimon* se succèdent en océan Indien, l'avis *Premier-Maître l'Her*, parti de Toulon avant Noël 1992, assume son tour du contrôle de l'embargo décrété par l'ONU, quand une journée d'échanges est annoncée à bord. La routine, pense-t-on. Jusqu'à ce que le partenaire se révèle être... un croiseur russe : l'*Amiral Tributs*.

Ce navire est du type *Udaloy*, donc récent. Grand bâtiment ASM dans la terminologie russe, il fait pratiquement 6 fois la taille du *Premier-Maître l'Her*, presque le double du tonnage de nos frégates ASM *Georges Leygue*. Voilà un partenaire respectable ! Le jour venu, après les saluts protocolaires échangés entre marins, les exercices s'enchaînent : évolutions, présentations de RAM, manœuvres diverses, etc. Puis vient le moment des échanges de personnel... à sens unique. La délégation française, composée de l'OSD, le médecin et 4 officiers-marinières dont votre serviteur, président des officiers-marinières, se rend à bord par un temps maussade, en *Zodiac*, tous dûment harnachés. Le commandant en second, particulièrement chaleureux et accueillant nous attend en haut de l'échelle de pilote, bousculée par les vagues. Il félicite « les vaillants marins français que le mauvais temps ne fait pas renoncer ! ». Après les présentations d'usage et le déséquipement, nous voilà partis pour une visite du bord. Elle commence par une démonstration, la sortie du hangar d'une de leurs étranges machines volantes, genre de bourdon mécanique à 2 rotors concentriques qui est comme tapi dans un trou (le plancher remonte pour qu'il sorte). Nous longeons beaucoup de coursives avant d'arriver au *Central Opérations* dont les tableaux d'affichage sont masqués par des rideaux (rien de plus normal !). Nous remarquons la présence de vénérables indicateurs radar, qui n'ont rien à envier ceux de nos escorteurs rapides des années 1960-70, les anciens IPH bien connus des détecteurs de cette époque. C'est à nos yeux, une ancienne technologie sur un bateau moderne. La visite formelle

terminée, nous repartons selon le rang, et nous nous retrouvons serrés dans un poste à plusieurs bannettes. Par un curieux, ou heureux hasard, seul mon homologue le maître principal DSM (que nous appellerons Ivan pour plus de commodité), baragouine un peu d'anglais, avec son accent slave. C'est par lui que transite l'immense intérêt que nos accompagnateurs particulièrement curieux ressentent à notre égard, désireux de partager plus que des propos, fussent-ils passionnants. Une première bouteille fait son apparition, bientôt suivie d'une seconde, toutes deux au contenu mystérieux mais redoutable (prononcez *Boka*), nous comprenons qu'il va falloir temporiser, voire bientôt « éponger », car chacun est désireux d'apporter sa contribution à l'amitié franco-russe, proclamée sous toutes ses variantes possibles et imaginables à chaque verre !



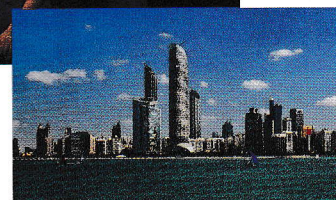
Ne pourrait-on pas avoir quelque chose à manger ? Un jeune gradé s'absente et revient quelques temps après avec un peu de hareng et des pommes de terre bouillies, c'est toujours cela, d'autres verres sont servis... *non, vraiment... Merci ! Est-il possible de visiter votre carré des officiers-mariniers ?* Ivan va chercher des clefs et nous entraîne devant une porte qu'il ouvre, allumant la lumière sur une salle à manger. Des tables et des chaises sont alignées dans une pièce aux murs nus, à la peinture vert-gris, sans la moindre décoration, rien de comparable à nos carrés et cafétérias. Nous sommes de retour au poste et c'est le moment des immanquables échanges de souvenirs traditionnels. Notre tape de bouche suscite admiration et perplexité, voire embarras : il semble que nous ayons gaffé en mettant nos amis dans la gêne. Ils ne donnent pas l'impression d'être habitués aux échanges et rencontres internationales. Plusieurs d'entre eux s'éclipsent longuement et, à leur retour, l'un d'eux apporte quelques pin's, un autre des enveloppes à l'emblème du *Tributs*. Pour ma part, je reçois une boucle de ceinture d'uniforme et une broche du bâtiment, à étoile rouge émaillée qu'il convient d'agrafer immédiatement (authentiquement soviétique). Elles trônent encore aujourd'hui sur mon bureau.

Ultime honneur, Ivan m'emmène visiter le PC ASM situé tout à l'avant du bâtiment, dans les fonds au bout d'une coursive chichement éclairée et accessible par une échelle verticale. Un petit tour à l'extérieur, pour la photo souvenir, et il est temps de rentrer.

Le commandant du *Premier-Maître l'Her*, venu saluer son homologue, attend près de l'échelle de pilote, plutôt nerveux semble-t-il. Tout le monde enjambe la rambarde, descend l'échelle de pilote à peu près normalement, et peut embarquer dans le *Zodiac* pour le retour à bord. Nous ne revoyons pas le médecin pendant 2 jours, victime visible mais involontaire de la chaleureuse hospitalité russe. À l'escale suivante d'Abu Dhabi nous retrouvons Ivan, « trop fatigué » pour venir chez nous (trop de représentations ?). Quant aux quatre autres visiteurs venus à bord, à la question « *vous préférez quoi ?* », ils déclarent sans ambages « *Mais, on boira tout !* »

Aujourd'hui encore, on ne peut que rester admiratif devant la formidable chaleur et la grande bienveillance de ce peuple russe avide de rencontres, même si elles restent sans lendemain, et quelque peu déçu de n'avoir pu franchir la barrière de la langue.

Jean-Marc Chatreaux,
président de la 344^e section.



L'escale d'Abu Dhabi.

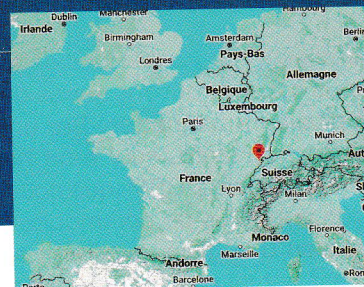
LEXIQUE MARITIME :

- ASM : Anti-sous-marin
- DSM : Détecteur anti-sous-marin (on dit aussi DeASM)
- IPH : Indicateur panoramique horizontal (Indicateur radar : n'existe plus en France depuis longtemps)
- OSD : Officier en second (s'il est officier supérieur, on dira CSD pour CDT en second)
- RA : Ravitaillement à la mer

Le vénérable *Amiral Tributs*, construit en 1985 (37 ans), « grenouillait » encore en Méditerranée orientale (Médor chez les marins), comprendre : au large de la Syrie, aux dernières nouvelles de novembre 2022.

Hommage aux F.T.P.F

de la Combe de l'Auge (Haut-Doubs).



Le Chant des Partisans et la Marseillaise interprétés par les enfants.



L'hommage des autorités aux héros de la Combe de l'Auge.

Le 14 septembre 2024, un hommage poignant a été rendu aux héros de la Résistance de la Combe de l'Auge. Sous la conduite de Jean Cerutti, président de la 549^e section de la Médaille militaire, cette cérémonie a réuni de nombreuses personnalités, dont la présidente du conseil départemental du Doubs et les maires des communes voisines. Des représentants du Souvenir français, de l'UNC et de la SNEMM, accompagnés de leurs porte-drapeaux, ont également honoré de leur présence cet événement.



L'histoire de ce groupe de Francs-tireurs et partisans français (FTP-F), fondé et dirigé par Pierre Friedlance, dit « capitaine Armand », est marquée par un courage exemplaire et un sacrifice ultime.

Les écoliers, par leur interprétation émouvante du *Chant des Partisans* et de la *Marseillaise*, ont ajouté une dimension toute particulière à cet hommage. Un verre de l'amitié, offert par le Souvenir français, a clôturé cette journée de recueillement.

Pourchassé pour ses actes de résistance et de sabotage dans la région de Belfort, Pierre Friedlance s'est réfugié dans le Haut-Doubs en 1943. Avec des camarades réfractaires au Service du travail obligatoire (STO), il a constitué un maquis qui s'est installé dans la ferme de Combe de l'Auge. En janvier 1944, quatorze résistants, dont Pierre, sa femme et leur fils de quatorze ans, vivaient cachés dans cette ferme.

Le 5 février, au cours d'une visite de ravitaillement, une femme est blessée accidentellement. La blessure est très sérieuse et nécessite une hospitalisation, mais le danger est là. Malgré toutes les précautions qui sont prises, les autorités allemandes sont informées et collectent de précieux renseignements après un interrogatoire inhumain de la malheureuse. Le groupe est prévenu de l'urgence de quitter la Combe de l'Auge. Le 19 février les habitants de Maiche sont réveillés par l'arrivée de camions dans lesquels ont pris place les GMR (Gardes mobiles de réserve) et la police de Vichy. Ils encerclent la ferme. La surprise est totale, les maquisards résistent, il fait froid, la mitrailleuse *Hotchkiss* servie par Pierre s'enraye. Il est blessé à mort. Son fils Robert, qui veut lui porter secours est fauché mortellement à son tour. Le groupe est décimé, le bilan est lourd, cinq maquisards ont péri ce jour-là : Pierre et Robert Friedlance, Jacques Mozer, Joseph Voiland et Pierre Folletete. Cinq autres ont réussi à s'échapper.

Aujourd'hui, une stèle commémorative, érigée à l'emplacement de la ferme, rappelle le sacrifice de ces jeunes hommes et témoigne de leur engagement pour la liberté.

Jean Cerutti,
président 549^e section.

Source : pages d'histoire de la Résistance de la Déportation et de la Libération 1942-1944, Maiche Le Russey ; Michel Simonin.

100

On n'a pas tous les jours
100 ans!

01 AIN
UD 001
1798 - PAYS DE GEX

MARC GRELOT

Un centenaire heureux

Le 13 octobre 2024, les médaillés militaires de la 1798^e section ont remis à Marc Grelot, en présence de sa famille (4 générations) la médaille d'Or de la SNEMM à l'occasion de son centième anniversaire, tout en rendant hommage à son parcours militaire.

À 19 ans et demi, Marc s'engage le 2 février 1944 dans la Résistance, maquis de l'Ain, sous le commandement du colonel Romans-Petit. Il rejoint les rangs du 18^e régiment de tirailleurs sénégalais en mars 1945. Le 12 mai 1945, il est affecté au

61^e bataillon médical et embarque pour un premier séjour en Indochine le 9 février 1946. Il sert à l'infirmerie de l'hôpital de Biên Hòa, ville située à environ 30 km à l'est de Saigon, jusqu'au 8 juillet 1948. Il retourne à la vie civile à Saint-Genis-Pouilly (01) avant de signer un nouvel engagement pour 3 ans, le 15 janvier 1951, au sein de la section des infirmiers des troupes coloniales et effectue un 2^e séjour en Indochine de juillet 1951 à octobre 1953. En janvier 1954, il est au 1^{er} régiment de marche du Tchad. Il part en Algérie en 1956 à Tizi Reniff (Grande Kabylie). Enfin, il effectue un séjour au Cameroun, à Douala, de juillet 1957 à juillet 1959, dans la section de commandement du bataillon d'infanterie de Marine. Il termine sa carrière avec le grade d'adjudant.



Titulaire de la Médaille militaire depuis le 4 novembre 1959, il est également décoré de la Croix du combattant et détient la médaille coloniale, la médaille commémorative guerre 1939-1945 avec agrafe « Libération », la médaille commémorative Indochine, la médaille commémorative du maintien de l'ordre en Afrique du Nord et la médaille du Mérite camerounais.

Le 21 juillet 1945, il épouse Cécile qui lui donne deux enfants, Michèle et Jean.

Bon anniversaire à notre ancien et toutes nos félicitations !

22 CÔTES-D'ARMOR
UD 022
0165 - PERROS-GUIREC

AMÉLIE THOMAS

À Louannec, une centenaire heureuse

Mardi 14 janvier 2025, au nom des médaillés militaires de Perros-Guirec, Jean-Luc Egéa, président d'honneur, et Maurice Pennec, président de la 165^e section de la Médaille militaire ont fêté les cent ans d'Amélie Thomas, tout en lui adressant leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. C'était



aussi l'occasion de partager avec elle la galette des rois.

Amélie Thomas est l'épouse de l'ancien président de la section, Émile Thomas qui fut, avec d'autres médaillés militaires, à l'origine de la résurrection de la 165^e section.

Originaire de Perros-Guirec, Amélie épousait le gendarme Thomas, natif de Trédrez-Locquémeau, le 30 juillet 1946. Quelques jours plus tard, ils rejoignaient leur affectation en Tunisie où ils séjournèrent jusqu'en 1956. Ensuite direction la région parisienne avant de venir s'installer à Louannec en 1977, pour leur retraite.

Malgré son grand âge, Amélie est toujours au fait de l'actualité locale et internationale, elle s'adonne encore à la lecture et aux mots croisés. Elle cuisine et s'occupe des petites tâches ménagères.



59 NORD
UD 059
0191 - DUNKERQUE

MARIE-JEANNE DOLLET

Le samedi 9 novembre 2024, le président de la 191^e section de Dunkerque, Alain Cornille, le vice-président Bernard Alexis et la trésorière Thérèse Debyser se sont rendus au domicile de Marie-Jeanne Dollet, dame

d'entraide, à l'occasion de son centième anniversaire et la mettre ainsi à l'honneur. Marie-Jeanne était très émue de recevoir la médaille d'or de la SNEMM et le diplôme qui l'accompagne. Elle est revenue longuement et avec beaucoup de détails sur son siècle d'existence qu'elle dit avoir parcouru avec bonheur.

Félicitations à notre doyenne et bonne continuation.

68 HAUT-RHIN
UD 068
0339 - MULHOUSE

RENÉ STAHL

Mercredi 15 janvier 2025, le président Patrick Brongniart et son adjoint Marcel Wissle de la 339^e section de Mulhouse, ont eu le plaisir de fêter dignement les 100 ans de René Stahl né le 16 janvier 1925.

La santé de notre ami René est encore remarquable après ce qu'il a subi durant la Seconde Guerre mondiale. Il vit actuellement avec sa fille Christiane, qui prend soin de son papa.

René débute sa vie active dans les mines de potasse en 1940. Il y fait une très belle carrière jusqu'en 1980 lorsqu'il prend sa retraite. Son métier est interrompu par la guerre. C'est la période la plus difficile de sa vie. René fait preuve d'une grande force de caractère et d'un courage exemplaire.

Incorporé de force en 1943 dans l'armée allemande (les malgré nous), il est envoyé comme beaucoup d'alsaciens sur le front russe en première ligne, sous la surveillance des soldats allemands afin qu'ils ne désertent pas. En cas de fuite, les alsaciens étaient immédiatement abattus par les forces allemandes. Les russes sont en nombre (5 pour 1 soldat allemand). La grande offensive soviétique fait rage, dans la confusion de la

bataille le soldat Stahl profite de l'occasion pour désertir au péril de sa vie. Il arrive à Kehl le jour même où les Forces françaises rejoignent Strasbourg. Pas de chance pour René qui est repris par les Forces allemandes, sur dénonciation, après s'être caché dans une grange. Il est emprisonné en Allemagne et condamné à mort, puis transféré au camp de concentration de Dachau, au bataillon disciplinaire SS. Il s'évade une deuxième fois. Récupéré par les Américains, il est rapatrié le 17 juin 1945.

De tels événements ont laissé des traces physiques et morales importantes, il est déclaré grand invalide de guerre.

René a subi comme bien d'autres, la torture morale, l'humiliation, l'angoisse de la mort chaque jour. Lorsqu'ils recevaient de nouveaux prisonniers, les SS exécutaient au hasard les internés au camp de Dachau, (30 pour 30), pour faire de la place. Chaque jour René se disait sauvé de la mort pour 24 heures.

À la Libération, M. Stahl reprend son travail dans les mines de potasse et, comprenant qu'il a eu beaucoup de chance, il veut aider ses amis d'infortune. Il se met de suite à leur service. Il est un fervent militant d'associations patriotiques. Son intégrité l'amène à assurer plusieurs présidences : 9 ans de présidence des déportés à Wittenheim, 12 ans de présidence du Haut-Rhin. Il est membre de la

commission du contrôle financier de la fédération nationale pendant 14 ans, et seul représentant français de la commission internationale des résistants siégeant à Vienne en Autriche pendant 22 ans.



Ses décorations :

- Officier de la Légion d'honneur,
- Médaille militaire,
- Commandeur dans l'Ordre national du Mérite (10 janvier 2009),
- Médaille des grands invalides de guerre,
- Médaille du combattant volontaire de la Résistance,
- Croix de guerre 1939-1945 avec palme,
- Croix du combattant,
- Médaille de la déportation.

René est un fervent adepte de la Médaille militaire, « la plus belle de toutes les belles », dit-il toujours.

Le président général de la SNEMM lui a décerné la médaille d'or de notre société et le diplôme des 50 ans de la Médaille militaire.



79 DEUX-SÈVRES
UD 079
1706 - COULONGES-SUR-L'AUTIZE

ANNA VIVIEN

**Honneur à notre centenaire,
Anna Vivien née Hricovsky**

Le 25 novembre 2024, Patrick Faucher, président de la 1706^e section de la Médaille militaire, et Raymond Sonnard, son prédécesseur, sont allés à l'EHPAD de Coulonges-sur-l'Autize à l'occasion du centième anniversaire d'Anna Vivien.

Anna est née à Bratislava (actuellement capitale de la Slovaquie) le 24 novembre 1924. Elle est dame d'entraide à la section depuis le 19 octobre 1993. Elle n'a que dix mois lorsqu'elle arrive en France avec son frère, ils ont suivi leur père qui venait d'y trouver du travail. Ils s'installent au Blanc-Mesnil en Seine-Saint-Denis où elle passe son enfance. En 1960, elle épouse en secondes nocces Paul Vivien, titulaire de la Médaille militaire. Elle l'avait rencontré dans le réseau de résistance du secteur nord du Blanc-Mesnil.

Retraités en 1985 ils viennent vivre à Saint-Pompain (79). C'est lors

du décès de son mari en 1993, qu'elle adhère à la 1706^e section, en qualité de dame d'entraide. Elle vit à l'EHPAD de Coulonges-sur-l'Autize depuis 2022. C'est dans cet établissement, en présence des autres résidents et au cours d'un goûter organisé en son honneur que nous lui avons remis la médaille d'or de la SNEMM, un bouquet de fleurs aux couleurs de la Médaille militaire, ainsi que son colis de Noël. Très émue, Anna a regardé longuement sa médaille et son diplôme.

Bon anniversaire Anna.

55 MEUSE
UD 055
0092 - COMMERCY

ROBERT VOUAUX

**Le premier centenaire
de la section**

Le dimanche 23 février 2025, la 92^e section de la Médaille militaire, dirigée par son président, Gérard Maupetit, s'est rendue à l'hôtel de la gare de Saint-Mihiel. Robert Vouaux, médaillé militaire depuis 1961 et membre de la SNEMM depuis 1964, célébrait son centième anniversaire. Il était entouré de sa famille, d'amis et de Xavier Cochet, maire de Saint-Mihiel. En présence du drapeau de la 92^e section, Gérard Maupetit lui a remis la Médaille d'or de la SNEMM, accompagnée de son diplôme, au nom du président général. Devant une assistance admirative, il a évoqué l'histoire de la Médaille militaire et le parcours de Robert.

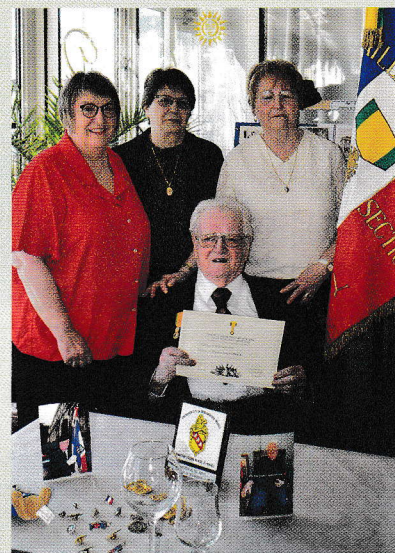
Né le 23 février 1923 à Ogéviller, Robert est le fils d'un gendarme dont les affectations mènent sa famille d'Arracourt à Mirande, via Forbach. À 18 ans, il tente de rejoindre le général de Gaulle en Angleterre, mais son père refuse. En 1944, pour éviter le STO, il intègre l'école de gendarmerie de Guéret, puis transite par Châteauroux.

Entre 1944 et 1945, il est dans le maquis et les FFI. Après l'armistice, muté à Bellac, il se porte volontaire pour former un escadron à Nancy, sans succès. En 1946, il est affecté à Saint-Mihiel, où il prend sa retraite en 1971.

Durant cette période, il effectue de nombreuses missions de maintien de l'ordre, notamment à Paris et à Colombey-les-Deux-Églises. Il sert également en Tunisie en 1955, et en Algérie, y effectuant plusieurs séjours. Ses missions, en pleine guerre, sont périlleuses. Sa force, son courage et son dévouement sont un exemple.

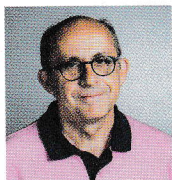
Ses sacrifices sont inestimables. Nous lui adressons un sincère merci.

Un apéritif a été offert par ses amis de la Médaille militaire. Après des échanges chaleureux, ils se sont retirés, laissant Robert avec sa famille, qui lui avait préparé cette journée spéciale.



Des histoires sur la gendarmerie d'Auvergne

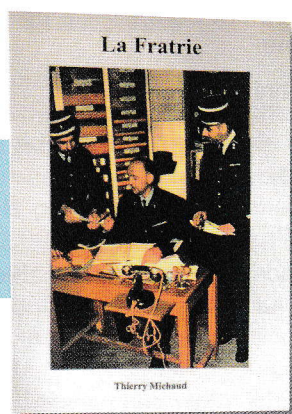
À propos de l'auteur



Thierry Michaud est né le 15 juin 1960 à Montluçon (Allier). Après des études techniques, il rejoint la gendarmerie en 1979 pour effectuer son service national comme gendarme auxiliaire. La découverte de ce métier passionnant correspondant à ses attentes, il décide de s'engager et réussit les tests avant de rejoindre l'école de gendarmerie de Montluçon. En juin 1981, il est affecté à la brigade de Bourg-Lastic dans le Puy-de-Dôme. Sa carrière se poursuit en Auvergne. Il termine sa carrière en juin 2010 au grade de major et intègre la Garde nationale jusqu'en 2022.

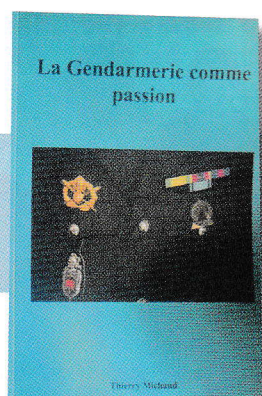
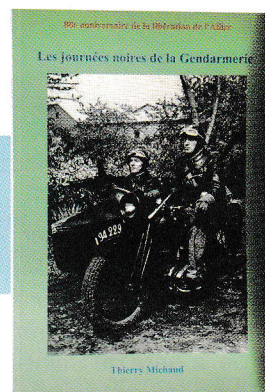
Il est médaillé militaire depuis 2008 et président de la 1483^e section.

Passionné d'histoire, il va mettre à profit son temps libre à glaner ici et là une grande quantité de documents et autres photos sur la gendarmerie d'Auvergne. En 2025, auteur de dix ouvrages dont trois romans, il donne de temps en temps des conférences en lien avec l'historial du paysan soldat de Fleuriel...



LA FRATRIE – Le titre de son dernier roman qui a été inspiré de la vie de plusieurs Bourbonnais qui ont traversé la période 1940 à 1950. 305 pages – 18 euros.

LES JOURNÉES NOIRES DE LA GENDARMERIE – Il a retracé une semaine de la libération de l'Allier entre août et septembre 1944. 160 pages – 15 euros.



LA GENDARMERIE COMME PASSION - L'histoire d'une vie dédiée à la gendarmerie. Son histoire entre 1979 et 2022. 459 pages – 22 euros.

Contact

→ Mail : michaud-thierry60@orange.fr - 06 82 22 43 97

→ Site : <https://www.coollibri.com> –
Taper Thierry Michaud dans bibliothèque en ligne.

08 ARDENNES

UD 008

0305 - GIVET

FÉLICITATIONS À RENÉ

Jeudi 5 décembre 2024 à Charleville-Mézières, Joël Dubreuil, secrétaire général du préfet des Ardennes a présidé la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc.

À cette occasion, le délégué militaire départemental adjoint des Ardennes remettait la Médaille militaire à René Fondrieschi âgé de 89 ans.



René Fondrieschi



René Herit

17 CHARENTE MARITIME

UD 017

0600 - ILE D'OLÉRON

DERNIER HOMMAGE À RENÉ HERIT

René Herit est décédé le 28 décembre 2024. Une cérémonie religieuse émouvante s'est tenue à Saint-Pierre-d'Oléron le 3 janvier 2025. Neuf drapeaux des associations patriotiques de l'île d'Oléron, accompagnés de nombreux adhérents, lui ont rendu un dernier hommage.

René Herit est né le 4 février 1929 à Saint-Pierre-d'Oléron. Appelé sous les drapeaux le 25 avril 1949, il rejoint la base aérienne de Caen, puis part au Maroc pour un séjour de 18 mois à Marrakech. Il sert dans les rangs de la police militaire. En octobre 1951, il signe un contrat d'engagement volontaire de trois ans pour servir en Indochine, où quatre de ses frères se trouvent déjà. Il rentre en France en 1953 et rejoint la 3^e région de Bordeaux, puis la BA 721 de Rochefort. Il effectue un séjour sur la base d'Auxerre de 1968 à 1970, avant de retourner à Rochefort, qu'il quitte le 1^{er} janvier 1980 pour prendre sa retraite.

En 1980, l'île d'Oléron compte deux sections de la Médaille militaire : la 600^e au Château-d'Oléron et la 600^e bis à Saint-Pierre-d'Oléron. C'est à cette époque qu'il adhère à la seconde, accédant rapidement à des responsabilités.

Il est élu trésorier de la section de Saint-Pierre-d'Oléron le 16 décembre 1980. En 1984, il initie des activités conjointes avec la 390^e section de Cognac, sous forme de sorties et de repas communs. Cette cohésion dure 30 ans, jusqu'à la dissolution de la 390^e section. En 1986, René est élu vice-président. En 1988, il propose la fusion des sections oléronaises, un projet qui aboutit en 1990 après de nombreuses tractations. La nouvelle section devient la 600^e section de la Médaille militaire de l'île d'Oléron. Il en est élu président en 1994, fonction qu'il occupe jusqu'en 2021.

René Herit faisait partie de nombreuses associations.

Il était décoré de la Médaille militaire depuis 1966, était chevalier de l'Ordre national du Mérite (1999). Il détenait la Croix du combattant volontaire, agrafe Indochine ; la Croix du combattant ; la Médaille Outre-Mer agrafe Moyen-Orient ; le titre de reconnaissance de la Nation agrafe Indochine et la Médaille commémorative agrafe Indochine. Il était également titulaire de médailles associatives, dont la Médaille d'honneur de la SNEMM échelon Or et la Médaille du Mérite de l'UNC échelon Grand Or.

71 SAÔNE-ET-LOIRE

UD 071

0238 - CHALON-SUR-SAÔNE

ADIEU À UN GRAND ANCIEN, GEORGES PELLETIER



Georges Pelletier

Georges Pelletier nous a quittés le 5 janvier, dans sa 101^e année. Sa disparition soudaine nous peine d'autant plus qu'il y a peu, le 18 novembre 2024, nous fêtions son centenaire. Georges était serein et très heureux de ce moment de fraternité. Ce jour-là, le président Jean-Pierre Poisot avait eu le plaisir de lui remettre le diplôme et la médaille d'honneur Or de la SNEMM.

Il était membre de la section depuis 50 ans. Nous l'avons accompagné avec le drapeau lors de ses obsèques. Deux légionnaires d'Aubagne et le porte-drapeau de l'association locale de la Légion étrangère étaient également présents.

Son passé militaire se résume succinctement ainsi : en 1942, il a 18 ans et rejoint la Résistance à Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire). Il participe à de nombreux combats jusqu'à la

Libération. En janvier 1948, il s'engage dans les rangs de la Légion étrangère et, après sa formation, rejoint Imouzzzer-Kandar (Maroc) où son détachement assure la garde du sultan. En 1949, volontaire, il intègre le bataillon étranger de parachutistes (BEP) en Indochine. En mars 1951 il est affecté au 1^{er} BEP, il a 52 sauts à son actif. En raison de ses brillants états de service, il est nommé sergent au feu. Le 23 décembre 1951, à Xom-Moc (Tonkin), à la tête de sa section, il est gravement blessé à la poitrine et aux membres inférieurs mais, malgré cela, à la grenade, il anéantit un nid de mitrailleuse ennemi. Il est alors évacué vers l'hôpital de Saïgon puis rapatrié en métropole. La gravité de ses blessures entraîne sa mise à la réforme en 1953, mettant fin à son projet d'intégrer l'école d'officier.

Il était chevalier de la Légion d'honneur (2024), décoré de la Médaille militaire (1956), titulaire de la Croix de guerre des TOE avec palme (citation à l'ordre du régiment), de la Croix du combattant, du Titre de reconnaissance de la Nation et de la médaille coloniale.

81 TARN

UD 081

0426 - CASTRES

HOMMAGE À UN ANCIEN PRÉSIDENT DE LA 426^E SECTION

Marc Labbe, ancien président de la 426^e section de la Médaille militaire de Castres-Mazamet, nous a quitté le 6 août 2024, après une longue maladie.

Engagé volontaire en 1966, au titre du 1^{er} PIMA de Bayonne, il montre ses excellentes qualités de soldat. C'est ainsi qu'il est envoyé à l'ENSOA de St-Maixent et obtient son galon de sergent. Il est affecté au 8^e RPIMA à Castres et effectue plusieurs séjours Outre-Mer. Nommé au grade d'adjudant en 1977, il est adjudant-chef en 1988. Son dernier séjour le mène au Cameroun, il est adjoint rédacteur auprès de l'attaché de défense à l'ambassade de France, c'est là

que se termine sa carrière, après 31 années passées au service de son pays.

Il était décoré de la Médaille militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite et détenait bien d'autres décorations.

Ne pouvant rester inactif, il avait adhéré à la SNEMM, prenant la présidence de la 426^e section de Castres-Mazamet. Sa gentillesse et son dévouement étaient unanimement appréciés de tous les adhérents.

Marc Labbe restera dans nos cœurs.



Marc Labbe

67 BAS-RHIN
UD 067
0236 - STRASBOURG

HOMMAGE À NOTRE AMI GEORGES

Georges Embser nous a quitté le 24 août dernier à l'âge de 99 ans. Dernier survivant du glorieux et héroïque 1^{er} bataillon du 1^{er} régiment FFI de Bigorre de Tarbes, 1943-1945, il a rejoint ainsi ses trois derniers camarades.

Originaire d'Obersdorf, il a 15 ans lorsque, parce qu'il a refusé de rejoindre les jeunesses hitlériennes, Georges et sa famille sont expulsés le 15 décembre 1940 à 4h du matin. À 16 ans il entre dans la Résistance à Tarbes. Il rejoint le groupe de résistance au Centre Jacquart puis le groupe Muray. Il prend part à la libération de Tarbes et des Hautes-Pyrénées en 1944, puis de tout le Sud-Ouest. Engagé dans le 1^{er} bataillon FFI (Forces françaises de l'intérieur) de Bigorre, il participe aux combats de la poche fortifiée de Royan, lors de la bataille sur le front de l'Atlantique. C'est à 20 ans qu'il est décoré de la Croix de guerre avec étoile de bronze et cité à l'ordre de la brigade.

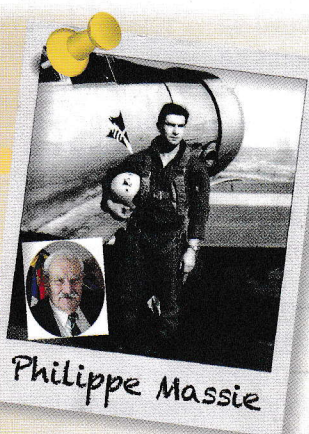
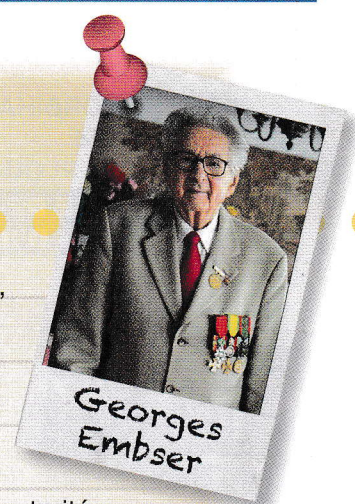
Schilikois d'adoption depuis 1959, retraité en 1981, il continue à mener un combat pacifique. Président départemental de la Fédération nationale des Patriotes réfractaires à l'annexion

de fait d'Alsace et de Moselle, grâce à son acharnement, il obtient que soit érigé une stèle en hommage aux 9 schilikois assassinés à Oradour-sur-

Glane. Son vœu se réalise en 2009, en présence du maire d'Oradour et de nombreuses autorités locales. Veillant particulièrement au respect de la mémoire de ses camarades, il participe aussi à la création d'un musée à Tarbes.

Parallèlement à ses activités patriotiques, il avait une passion pour la cueillette des champignons qu'il allait ramasser régulièrement pendant 17 ans, avec sa famille, dans la forêt de Levier (25), village de la présidente de la 236^e section. « C'est grâce au bon air des sapins de Levier que je suis en si bonne santé ! », disait-il.

Il est chevalier de la Légion d'honneur (31/12/2010), Médaille militaire (06/11/1996), Croix de guerre avec étoile de bronze et citation à l'ordre de la brigade et bien d'autres décorations.



84 VAUCLUSE
UD 084
0032 - AVIGNON

HOMMAGE À UN ANCIEN PILOTE D'ALGÉRIE, MAIS SURTOUT À UN AMI QUI NOUS A QUITTÉ

Philippe Massie nous a quitté le 7 septembre 2024, à l'âge de 87 ans.

Né en 1937, il s'engage dans l'armée de

l'Air, sur la base aérienne 751 d'Essey-lès-Nancy à compter du premier août 1956. Le 23 mai 1957, Il commence une formation de pilote sur avion de guerre T6 sur la base école d'Aulnat. Le 25 décembre de la même année, il rejoint Marrakech au Maroc pour parfaire sa formation, il y reste jusqu'au 21 février 1959. Nommé caporal en 1957, il est caporal-chef en 1958, sergent

le 1^{er} août. Affecté en escadron de chasse en Algérie le 22 février 1959, il sert à Mencem, à Tiaret et à Thiersville, jusqu'à la fin de son contrat, le 25 janvier 1963.

Durant cette période, il effectue 501 missions de guerre en 3050 heures de vol.

Il était titulaire de quatre citations dont 3 avec étoile de bronze (1960, 1961 et 1962) et une avec palme, au titre de l'armée de l'Air (juin 1960). Il était chevalier de la Légion d'honneur, il a été décoré de la Médaille militaire, et bien d'autres décorations. Porte-drapeau depuis plus de 20 ans, il était présent à toutes les manifestations patriotiques.

56 MORBIHAN

UD 056

1307 - PLOUAY

REMISE DE LA MÉDAILLE D'OR DE LA SNEEM À HENRI PLOSKONKA, ANCIEN D'INDOCHINE



Le 11 septembre 2024, Léon Delahaye, président de l'UD 56 remettait la médaille de la SNEEM échelon Or à Henri Ploskonka. Martial Le Guevello, président de la 1307^e section, lui remettait le diplôme correspondant.

Henri est officier de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures avec palme.

Engagé dans les troupes aéroportées à l'âge de 18 ans, il rejoint le 6^e bataillon de parachutistes coloniaux en octobre 1951. En Indochine en juillet 1952, il prend part à l'une des plus violentes guerres du XX^e siècle menée contre l'ancien empire colonial

français. En novembre 1953, c'est le début de l'opération Castor qui se termine par la bataille de Dien Bien Phu (13 mars – 7 mai 1954). Parachuté aux abords de la cuvette à plusieurs reprises avec son unité, il mène des opérations de contre-attaques sur des postes de DCA ennemis. Entre le 5 avril et le 7 mai, il participe par deux fois aux opérations pour la reprise des points d'appuis *Huguette 6*, *Éliane*, blessé au cours de l'une d'elles. Après les combats et la chute de la position, Henri est parmi les 10 300 de nos soldats faits prisonniers par le Viêt-Minh. 3 300 des nôtres retrouveront la France après la signature des accords de Genève (20 juillet 1954). Henri Ploskonka est libéré le 31 du même mois, la veille de ses 21 ans. Après 3 mois de détention, il ne pèse plus que 39 kilos. Il est cité à deux reprises.

35 ILLE-ET-VILAINE

UD 035

1730 - COMBOURG

INAUGURATION DE LA PLACE LOUIS LEFRANÇOIS À COMBOURG

Le 11 novembre 2024, la Place Louis Lefrançois était inaugurée à Combourg, hommage qui était rendu au dernier résistant du canton, décédé en 2012. En présence de sa famille et de nombreux drapeaux, dont celui de la Médaille militaire, devant plus de 200 personnes réunies pour l'occasion, Michel Flaux a retracé le parcours de Louis Lefrançois, l'un des derniers rescapés des camps de concentration nazis qui s'est éteint le 20 mars 2012, à l'âge de 97 ans.

Louis Lefrançois est né à Combourg, le 20 février 1917. Pendant les premières années de la Seconde Guerre mondiale, il est secrétaire de mairie à Bonnemain. Il rejoint un réseau de résistance en 1943 et, profitant de son poste en mairie, établit environ 200 fausses pièces d'identité pour des personnes recherchées. Dénoncé, arrêté par la milice française, il est emprisonné à Rennes. Il est déporté à Dachau le 5 juillet 1944. Pendant le voyage, plus de 900 prisonniers périssent dans ce convoi de la mort. Le camp libéré

le 29 avril 1945, il retrouve sa famille à Combourg. Louis se marie et reprend son poste de secrétaire en mairie, mais choisit de devenir facteur en 1950, jusqu'à la retraite, en 1975. Il connaît ses dénonciateurs mais préfère ne pas en parler. Fidèle à la mémoire de ses camarades d'infortune, dont 11 combourgeois morts eux aussi dans les camps, lors de la journée de la déportation, en 2000, il déclare : « J'ai la chance d'être encore de ce monde. N'oubliez jamais que sur 238 000 déportés français, 200 000 sont morts pour la France et notre liberté ». En 2001, il publie *Dachau matricule 77044* et témoigne dans les établissements scolaires.

Il était veuf depuis 2008, ses obsèques ont eu lieu le 23 mars 2012 à Combourg. Sa veste de déporté était là.

Louis Lefrançois était officier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et de nombreuses décorations dont la Médaille de la déportation.



UN HÉROS CENTENAIRE HONORÉ À LA SECTION, LAURENT BISCAY



Laurent Biscay

Le 6 décembre 2024, la place d'armes de la caserne St-Claude de la gendarmerie mobile de Grasse, a été le théâtre d'un événement exceptionnel, empreint de solennité, la remise de l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur à Laurent Biscay, médaillé militaire, qui atteindra l'âge remarquable de 101 ans le 22 février 2025. C'est Guy Lejeune, adhérent de la 98^e section de la Médaille militaire, lui-même chevalier de la Légion d'honneur et délégué par la Grande Chancellerie, qui a procédé à cette remise de décoration.

La cérémonie solennelle s'est déroulée en présence d'élus locaux, des présidents d'associations patriotiques et d'une délégation importante de la 98^e section de la Médaille militaire, avec à sa tête son président, le major (h) Francis Dostert. Chacun a pris la parole pour rendre hommage au parcours d'un homme exemplaire, marqué par son dévouement au service de la Nation. Dans leurs discours, tous les intervenants étaient unanimes, exprimant leur profonde gratitude pour l'engagement de Laurent, rappelant aussi que sa vie est une source d'inspiration pour les générations futures. Les porte-drapeaux de

la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, des Anciens combattants et de la gendarmerie étaient là également.

Le récipiendaire était entouré de son épouse, de sa famille et de ses proches. Un beau bouquet de fleurs a été offert à l'épouse de Laurent par la vice-présidente des dames d'entraide Maryse Bianconi. Une vibrante *Marseillaise* a été entonnée, laissant des larmes couler le long des joues du décoré. À l'issue de cette cérémonie pleine d'émotions, un repas a été servi au mess de la gendarmerie.

Engagé dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI) pour toute la durée de la guerre en août 1944, Laurent Biscay, toujours sur le pied de guerre, est admis dans la gendarmerie en avril 1946. Il prend part aux combats de la guerre d'Indochine d'avril 1947 à août 1949. Il y est cité à l'ordre de la brigade pour avoir intercepté une section de rebelles. En Algérie d'octobre 1957 à octobre 1963, au cours de cette période, avec un officier de renseignements, il participe à la recherche et à la destruction d'une organisation rebelle, ce qui lui vaut une nouvelle citation, à l'ordre du régiment. De retour en France en janvier 1964, à l'issue de ses permissions de fin de campagne, il termine sa carrière le 22 février 1979 avec le grade de major, second au commandant de la compagnie de Grasse.

Ses décorations :

- Chevalier de la Légion d'honneur,
 - Médaille militaire,
 - Croix de Guerre des TOE avec étoile de bronze (citation à l'ordre de la brigade),
 - Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze (citation à l'ordre du régiment),
 - Croix du combattant,
 - Médaille de la reconnaissance de la Nation,
 - Médaille coloniale avec agrafe « Extrême Orient »,
 - Médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec l'agrafe « Algérie ».
- Laurent Biscay, un nom gravé dans l'Histoire, une vie au service de la Nation.



Le bouquet à son épouse

03

ALLIER
UD 003
0027 - Vichy

Solidarité affichée à la 27^e section de Vichy



Pendant les fêtes de fin d'année, la ville de Vichy a perdu deux médaillés militaires. Bien qu'ils n'étaient pas membres de la SNEMM, marquant l'attachement de notre association à l'esprit de solidarité, la 27^e section a souhaité leur rendre

hommage en accompagnant leurs familles lors de leurs obsèques, en compagnie des associations patriotiques amies et de 16 porte-drapeaux. François Debatisse (voir photo), brigadier-chef dans l'arme blindée cavalerie (ABC), policier ensuite, est né le 20 décembre 1938 à Vichy. Il avait 86 ans. Il a été inhumé le 20 décembre 2024 à Belleville-sur-Allier. Jean Lemoine, ancien de l'armée de l'Air, est décédé à l'âge de 96 ans. Il était décoré de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. Il a été inhumé le 27 décembre à Vichy.

UD 003

1483 - Varennes-sur-Allier - Saint-Pourcain

Assemblée générale de la 1483^e section

Le 17 janvier 2025, les adhérents de la 1483^e section ont été réunis par le président Thierry Michaud dans la salle Jean-Monnet de Saint-Pourcain-sur-Sioule pour la traditionnelle assemblée générale et faire le point de l'année écoulée. Roger Volat, maire adjoint en charge des associations patriotiques, le major Kowalski et l'adjudant-chef Lottin de la communauté de brigades de gendarmerie de Saint-Pourcain/Chantelle nous ont fait l'honneur de leur présence. Le président a exposé le bilan moral et d'activités de la section pour l'année écoulée et les projets pour 2025. Jean-Michel Allain trésorier a présenté le bilan financier sous couvert de Paul Burlaud et Daniel Vaillant vérificateurs aux comptes. Plusieurs adhérents ont été honorés : Steven Cussinet qui a reçu le diplôme de la médaille de bronze, Jean-Michel Allain et Daniel Vaillant celui de la médaille d'argent, Jean-Paul Pouyadoux, Monique Mars, Alain Fontaine, Paul Burlaud, Gérard Bromont, Michel Landriot celui de la médaille de vermeil. Un sympathique repas au restaurant *Les Arcades* est venu clôturer la journée.



UD 003

1483 - Varennes-sur-Allier - Saint-Pourcain

Disparition d'Abel Madet



Abel Madet nous a quitté le 20 janvier 2025 après une longue lutte contre la maladie. Né en 1938 à Monétay-sur-Allier (03), il avait rejoint la 1483^e section en 2011 en tant que membre associé, en même temps que son frère

Elie. Leurs états de service et les nombreuses décorations obtenues pendant la guerre d'Algérie leur avait permis d'être proposés pour la Médaille militaire, décoration qu'ils ont obtenu en 2012. Abel était plombier chauffagiste à Saint-Pourcain-sur-

Sioule, il était très impliqué dans la vie associative de la commune. Attachant et joyeux, il était très apprécié pour sa gentillesse et son dévouement. Il était de tous les événements conviviaux de la section. Nous perdons un excellent camarade.

UD 003

1483 - Varennes-sur-Allier - Saint-Pourcain

Galette des rois



Le 11 janvier 2025, les adhérents de la 1483^e section de Varennes - Saint-Pourcain se sont associés au comité local du Souvenir français pour inviter les anciens combattants de l'association générale des mutilés de guerre à venir partager la traditionnelle galette des rois. Dans le cadre du rapprochement des associations patriotiques, c'est une quarantaine de convives qui se sont retrouvés lors d'un après-midi convivial, pour la troisième année consécutive. L'âge de plus en plus avancé de beaucoup de ses membres ne permet pas toujours à cette association d'organiser des événements de partages et d'échanges. À nous de leur donner la possibilité de se retrouver encore.

UD 003

1698 - Gannat

Les médaillés militaires se réunissent pour la galette des rois et la préparation de l'assemblée générale



Le dimanche 19 janvier 2025, comme chaque année, c'est à l'Espace Croix des Rameaux à Gannat que les membres de la 1698^e section de la Médaille militaire de Gannat ont partagé la galette des rois. Le président Philippe Bénard a présenté ses vœux aux médaillés, dames d'entraide et membres associés. Les nouveaux venus ont été présentés. L'effectif de la section est en très légère baisse en ce début d'année, soit 34 adhérents contre 37 précédemment. L'assemblée générale ordinaire aura lieu samedi 8 février 2025, à 10 heures, dans la salle de l'Espace Croix des Rameaux. Il sera procédé à l'élection d'un nouveau trésorier.

UD 003

1698 - Gannat

Assemblée générale et remise de récompenses à la 1698^e section de la Médaille militaire

Les médaillés militaires de 1698^e section de Gannat ont tenu leur assemblée générale samedi 8 février 2025 dans la salle de l'Espace Croix des Rameaux. Le président Philippe Bénard a ouvert la séance et fait observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus. Il s'est félicité de la participation des membres de la section qui étaient très heureux de se retrouver. Pour 2024, le compte rendu détaillé des activités et le bilan

financier ont été approuvés à l'unanimité. Il a été procédé à l'élection d'un nouveau trésorier en la personne de Philippe Vivier en remplacement de Jean Richard, démissionnaire après 20 années de bons et loyaux services. La section a un effectif de 34 adhérents. Effectif en très légère baisse malgré le recrutement de deux nouveaux adhérents début 2024. Le président a remis plusieurs récompenses et a remercié l'ensemble de l'assistance. La réunion s'est poursuivie par un vin d'honneur offert par la municipalité, un repas convivial et une tombola avec des lots offerts par les supermarchés locaux et la section.



08

ARDENNES
UD 008
0805 - Vouziers

Assemblée générale de la 805^e section du Vouzinois



La 805^e section de la Médaille militaire a tenu son assemblée générale le vendredi 7 février dans le salon d'honneur de la mairie de Vouziers. Après l'accueil des autorités, le président Dominique Gravier a remercié la présence de chacun sans oublier d'excuser les membres absents pour des raisons de santé. Avant d'ouvrir la séance, il a demandé un moment de recueillement à la mémoire des camarades disparus, puis il a lu, devant l'assemblée, la lettre du général Jean Callies, qui avait reçu la Médaille militaire des mains du maréchal Juin au moment de quitter l'armée en 1957. À l'issue des allocutions de Patrick Gérard, président de l'union départemental, du capitaine Marc Ravenel, commandant la compagnie de gendarmerie de Vouziers, de Yan Dugard maire de Vouziers et de Marc Lamenis sénateur des Ardennes, le président a invité l'assistance à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité de Vouziers. Les membres de la 805^e section ont ensuite partagé un repas servi au cercle mixte de l'escadron 33/7 de la gendarmerie mobile de Vouziers.

11

AUDE
UD 011
0957 - Limoux

Assemblée générale de la 957^e section



L'assemblée générale de la 957^e section s'est tenue au gymnase Olympie de Limoux le samedi 8 février 2025 en présence de M. Loison, président de l'UD 11, de M. Durand, maire de Limoux, des présidents de sections de médaillés militaires de l'Aude ainsi que du président de l'Ariège. De nombreux présidents d'associations patriotiques de Limoux étaient également présents ainsi que bon nombre d'adhérents et de sympathisants. Un moment de

recueillement a été observé à la mémoire de Marius Amouroux, membre titulaire, de Maryse Saunie, dame d'entraide et de tous nos frères d'armes qui donnent leur vie au service de la Nation. Un nouveau bureau a été élu, Jean Castelnaud a été reconduit dans sa fonction de président. Les nouveaux adhérents ont été présentés avant que des diplômes d'honneur soient remis. Un dépôt de gerbe a été effectué à l'issue de la réunion. Enfin, un vin d'honneur et un excellent repas très convivial rassemblant de nombreux d'adhérents et sympathisants ont clôturé cette belle journée.

21

CÔTE-D'OR

UD 021
0670 - Beaune

Assemblée générale de la 670^e section de Beaune (21)



Le samedi 15 février 2025 la 670^e section de la Médaille militaire a tenu son assemblée générale dans la salle municipale de l'hôtel de ville à Beaune sous la présidence de Jean-Michel Margerin. Après la minute de silence en hommage à tous nos disparus de l'année écoulée, des victimes d'attentats et des militaires, des policiers et des gendarmes décédés en service, le président a remercié les autorités et les présidents d'associations de leur présence. Dans le rapport moral, il a été rappelé l'évolution des effectifs. Six décès sont survenus au cours de l'année 2024, 4 médaillés et 2 dames d'entraide. Malgré des difficultés à maintenir un bon effectif, la section a enregistré 2 nouvelles adhésions et reste la plus importante de la Côte-d'Or. Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité des présents. À la fin de l'assemblée, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité. Un repas amical, servi à 50 convives, a clôturé cette belle journée.

22

CÔTES-D'ARMOR

UD 022
0016 - Paimpol

Assemblée générale de la 16^e section de Paimpol

Le dimanche 9 février 2025, la 16^e section de Paimpol a tenu son assemblée générale ordinaire sous la présidence de Daniel Ollivier dans la salle polyvalente de Plourivo. Les activités passées et les projets futurs ont été évoqués, les différents rapports ont été approuvés et acceptés par l'assemblée. Le président a remis 2 diplômes accompagnés de la médaille de vermeil à Aimé Le Bozec, 92 ans et Marcel Garcia, 99 ans, ainsi que 12 diplômes de la médaille d'argent, 5 diplômes de la médaille de bronze et 9 diplômes d'honneurs. L'assemblée était suivie d'une cérémonie au monument aux morts avec montée des couleurs, dépôt de gerbes, minute de silence et le chant de la *Marseillaise*. Le verre de l'amitié et un repas regroupant 52 convives ont clôturé cette très belle journée. Le dynamisme des membres du bureau permet à notre section d'évoluer dans la bonne humeur, la solidarité et la joie de se retrouver.



25

DOUBS

UD 025
1066 - Morteau

Cérémonie du 5 décembre 2024, Les Combes



Le lundi 5 décembre 2024, devant le monument aux morts de La Motte, la cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie était présidée par Jean-Louis Mougin, maire de la commune, accompagné de Christian Suarez, président de la 1066^e section de la Médaille militaire et de la section des Anciens Combattants du village. Une délégation de la SNEMM et de l'UNC et de nombreux porte-drapeaux étaient présents. La 1066^e section s'est ensuite rendue à Grand'Combe-Châtelet pour un dernier hommage rendu à Jacques Guinchard, ancien combattant d'AFN et médaillé militaire, décédé depuis peu. Adhérent depuis 2008, il était vérificateur aux comptes depuis 2016. Mais cette année 2024 se termine malgré tout sur une note plus chaleureuse. Nous apprenons que, par décret du 9 novembre, la Médaille militaire est concédée à Mickaël Piton, ancien caporal-chef de 1^{re} classe dans l'infanterie, membre associé de la section depuis 2023. Il est le chef de la police municipale de Villers-le-Lac avec le grade de brigadier-chef.

26

DRÔME

UD 026
0257 - Valence

Des chèques remis aux associations



Les sections drômoises de la SNEMM, de la SMLH et de l'ANMONM organisent chaque automne une soirée de bienfaisance dont le bénéfice est ensuite reversé à des associations. Le 12 décembre 2024, Didier Fabre, Rémi Beauvisage et Christian Van Duynslager ont remis deux chèques à l'APAJH (association pour adultes et jeunes handicapés) et à la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge).

28

EURE-ET-LOIR

UD 028
0020 - Chartres

Assemblée générale de la 20^e section



Le 12 février dernier, les membres de la 20^e section de Chartres se sont retrouvés pour leur assemblée générale dans l'auditorium du Conseil départemental, gracieusement mis à leur disposition par son vice-

président, Stéphane Lemoine. Le président Philippe Oudart a noté avec plaisir, et malgré la loi biologique, la stabilité des effectifs, la très bonne entente constatée lors des repas mensuels et des sorties organisées, fort appréciées selon l'avis de tous. Il a aussi insisté sur la bonne participation aux cérémonies patriotiques et remercié les porte-drapeaux, toujours présents malgré le nombre important des cérémonies en 2024. Les rapports moral et financier ayant été approuvés à l'unanimité et le quitus donné, le président a insisté sur l'excellent travail de mesdames Le Bouquin et Forgeat, respectivement présidente et vice-présidente des dames d'entraide, auxquelles il a remis des compositions florales !

35

ILLE-ET-VILAINE

UD 035
1101 - Dol-de-Bretagne

Assemblée générale de la 1101^e section



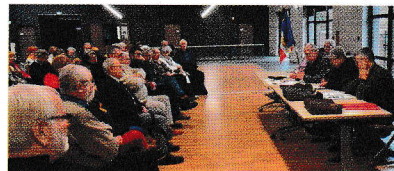
Le 16 janvier 2025, la 1101^e section de la Médaille militaire de Dol-de-Bretagne a tenu son assemblée générale en la salle d'honneur de la mairie, sous la présidence de Jean-Paul Fleury, en présence de Denis Rapinel, maire de la commune, de Jérôme Dolbois adjoint délégué à la mémoire et de Serge Thareault président départemental. Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité. Les activités passées et les projets futurs ont été évoqués et acceptés par l'assemblée. Lors de cette réunion, des adhérents ont été honorés par la remise de huit diplômes dont un pour plus de cinquante ans de Médaille militaire et deux pour plus de vingt-cinq ans, ainsi que cinq médailles de bronze et une médaille d'argent, attribuées à titre de reconnaissance. Pour clôturer la journée, un verre de l'amitié a été servi à la mairie, suivi d'un repas convivial à l'Hôtel de Bretagne.

37

INDRE-ET-LOIRE

UD 037
1843 - Loches

Assemblée générale ordinaire



Le 23 janvier 2025 la 1843^e section de la Médaille militaire Loches Nouâtre a tenu son assemblée générale. Plusieurs autorités civiles et militaires ainsi que des présidents de structures du département 37 y ont assisté. L'ensemble des rapports et bilans financiers ont été approuvés à l'unanimité par l'assistance présente ou représentée. Les activités prévisionnelles pour l'année à venir ont été exposées. Au cours de cette réunion, Armandine Ondet et Jocelyne Goyet, toutes deux dames d'entraide, ont reçu la médaille de bronze de notre Société nationale d'entraide de la Médaille militaire. L'assemblée s'est terminée autour de la traditionnelle galette des rois.

38

ISÈRE

UD 038
0064 - Vienne

Galette des rois à la 64^e section

30 adhérents de la 64^e section de la Médaille militaire de Vienne (38) ont eu le plaisir de se retrouver

le dimanche 5 janvier pour leur traditionnelle galette des rois. Après le discours de bienvenue du président Patrick Culot, les participants ont pu apprécier les galettes. Ce bel après-midi a aussi été l'occasion de resserrer les liens entre nos adhérents et de faire la connaissance des nouveaux sociétaires. Le président a remercié Daniel Paraire, adjoint au maire de Vienne pour sa présence. Rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour l'année prochaine.



45 LOIRET UD 045 0139 - Orléans

Assemblée générale de la 139^e section

Le samedi 18 janvier 2025, la 139^e section de la Médaille militaire a tenu son assemblée générale au lycée Saint Paul Bourdon Blanc à Orléans. À l'issue de la réunion au cours de laquelle les problématiques propres à toute association avaient été évoquées, les invités civils et militaires étaient accueillis pour la seconde partie de cette journée. Une belle cérémonie a permis d'honorer nos amis disparus l'année précédente, rendant encore plus palpable le sentiment que ceux-ci restent bien présents dans les esprits et dans les cœurs. Notre très dynamique président, Jacques Coltier a prononcé un discours poignant avant de procéder à la remise de quatre médailles associatives, d'un insigne de portedrapeau et de cinq diplômes de plus de vingt ans de la Médaille militaire. Enfin, un apéritif a permis à chacun d'échanger en toute liberté.



49 MAINE-ET-LOIRE UD 049 0522 - Cholet

Assemblée générale 2025



Le 17 janvier 2025, la 522^e section de Cholet a tenu son assemblée générale. Après l'accueil des participants, le président Augé s'est réjoui de l'activité et de la bonne tenue de la section. L'effectif reste stable en 2024 et va même progresser en 2025 puisqu'il va compter 60 membres. Deux membres titulaires Opex et deux membres associés, dont l'un attend l'obtention de la Médaille militaire, vont venir grossir les rangs. Un évènement d'importance, à l'étude depuis plusieurs années avec la mairie de Cholet, aura lieu en 2025. Un rond-point situé à l'entrée sud

de Cholet, avenue des Sables d'Olonne, sera baptisé *Rond-point de la Médaille militaire*. Ce projet, porté et préparé depuis bien longtemps par le président André Augé, comprend l'installation d'une réplique du canon de Gribeauval.

51 MARNE UD 051 0141 - Châlons-en-Champagne - Suippes

Assemblée générale de la 141^e section

Le samedi 8 février 2025, la 141^e section de Châlons-en-Champagne - Suippes a tenu son assemblée générale à la *Maison du combattant*, en présence de plusieurs personnalités invitées. Après un temps de recueillement à la mémoire de nos disparus de l'année, le président Patrick Eloy a remercié les adhérents présents. 51 membres étaient représentés. Un vote a permis la reconduction dans leurs fonctions de trois membres du comité. Après quelques informations du président, les invités ont prononcé quelques mots. Deux médailles de vermeil et 1 diplôme de plus de 25 ans de la Médaille militaire ont ensuite été remis par les autorités. Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée avant que 73 adhérents se retrouvent au Centre social et culturel du Verbeau pour un repas dansant, placé sous le signe de la cohésion et de la bonne humeur.



52 HAUTE-MARNE UD 052 0129 - Langres

Assemblée générale de la 129^e section

Les membres de la 129^e section se sont réunis dimanche 16 février 2025 à la salle du *Temps libre* de Rolampont pour leur assemblée générale annuelle. Après le mot d'accueil du président, une minute de silence a été demandée à la mémoire des sociétaires décédés en 2024 ainsi qu'aux militaires morts en service commandé. Une pensée pour les adhérentes et adhérents malades et pour celles et ceux qui sont en Ephad y a été associée. Le secrétaire et le trésorier ont, chacun à leur tour, présenté leur bilan, qui ont été approuvés par l'ensemble des sociétaires présents. Le président est revenu sur certaines activités importantes qui ont eu lieu en 2024. Il a également annoncé à l'assemblée que l'année 2025 verra l'effectif de la section en augmentation puisque la 834^e section de Longeau/Prauthoy envisage de fusionner avec la 129^e. Puis il a remis des diplômes à certains sociétaires. Pour terminer, un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts de la commune suivi d'un vin d'honneur et d'un repas en toute convivialité.



UD 052 0129 - Langres

Galette des rois

Le dimanche 19 janvier 2025, le président de la 129^e section de la Médaille militaire de Langres (52) et son épouse, vice-présidente des dames

d'entraide, avaient convié les sociétaires de la section à la dégustation de la galette des rois. Plus d'une quarantaine de personnes avaient répondu présent à cette manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance festive. Le président a renouvelé ses vœux pour la nouvelle année en souhaitant à toutes et à tous une bonne santé, avec une pensée pour celles et ceux qui, pour raisons de santé ou d'indisponibilité, ne pouvaient être parmi nous, particulièrement pour les adhérent(e)s qui se trouvent en Ephad. C'était aussi l'occasion d'annoncer les manifestations programmées pour 2025. Cette journée a permis à chacune et à chacun de se retrouver devant une part de galette et un verre de cidre et de renforcer les liens avec nos aînés.



UD 052 0129 - Langres

La Médaille militaire au chevet de ses anciens



Le mois de décembre est l'occasion pour de nombreuses associations de se rapprocher de leurs membres vivant seuls, particulièrement les plus anciens, souvent veufs ou veuves. Marcel Bal, président de la 129^e section de Langres et son épouse, vice-présidente des dames d'entraide, ont remis le traditionnel colis de fin d'année aux sociétaires ayants droit, une occasion de leur montrer leur soutien en ces temps difficiles et de leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

UD 052 0129 - Langres

Remise des diplômes de la Flamme



Le 18 décembre 2024, une cinquantaine de jeunes sapeurs-pompiers du sud de la Haute-Marne, représentant les casernes de Langres, Fay-Billot, Prauthoy et Longeau, recevaient le diplôme d'honneur marquant leur participation au ravage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe le 30 octobre de la même année. La cérémonie se déroulait dans les salons de la sous-préfecture de Langres. À l'issue des discours prononcés par les représentants de la Médaille militaire et du sous-préfet, les diplômes leur ont été remis par l'autorité préfectorale, le président de l'UD 52 et le président de la 129^e section qui était accompagné de son fidèle portedrapeau. Pour clôturer cette belle cérémonie, le verre de l'amitié était servi, permettant aux JSP de s'entretenir avec le sous-préfet et les représentants de la Médaille militaire.

UD 052 0287 - Saint-Dizier

Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur à 101 ans et membre de la 287^e section

Par décret du président de la République, en date du 9 novembre 2024, André Mauron a été fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Le 17 janvier 2025, Dominique Cleiss, délégué national et départemental de la section et lui-même chevalier de la Légion d'honneur, lui remettait la prestigieuse décoration dans les locaux de l'EHPAD de Montier-en-Der, en présence de Daniel Durand, président de la 287^e section et de Jean-Jacques Bayer, maire de la commune, accompagné de son adjoint. André Mauron faisait partie du maquis de la Fontaine Saint-Jean en 1944. En 1945, il était membre de l'équipage du bâtiment de ligne *Richelieu* qui participait aux opérations de bombardement sur les lignes japonaises. En tant que fusilier marin, il a pris part à l'attaque du verrou de Cho-Moï, en appui du 1^{er} bataillon du 6^e RIC, dans le secteur de Nha-Trang. Cette opération lui a permis d'être décoré de la Croix de guerre avec étoile de bronze, puis de la Médaille militaire en 1997. Très impliqué dans la vie de la commune, il a été conseiller municipal de 1983 à 1995, puis maire-adjoint. Il a aussi été président du Souvenir français de Montier-en-Der, président du club de personnes âgées *la Bienfaitrice* et enfin porte-drapeau de l'UNC. Toutes nos félicitations au récipiendaire.



UD 052
1727 - Joinville - Wassy

Assemblée générale de la 1727^e section

Le 4 février 2025, la 1727^e section de la Médaille militaire de Joinville - Wassy a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes de Joinville. Le président Daniel Fais a remercié la 1^{re} adjointe de la municipalité, le directeur de l'ONaC-VG, le président de l'UD52 et le lieutenant commandant la communauté de brigades de gendarmerie de Joinville d'avoir bien voulu honorer les membres de la section par leurs présences. Un moment de recueillement a été respecté à la mémoire de nos 5 camarades disparus. En fin d'assemblée générale, un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts de la ville en présence du maire de Joinville et de 5 porte-drapeaux. À l'issue du pot de l'amitié, onze participants se sont retrouvés autour d'un repas.



54

MEURTHE-ET-MOSELLE

UD 054
00084 - Longwy - Luxembourg

Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Deux adhérents de la 84^e section ont été distingués en ce début d'année. Particulièrement actifs et impliqués au sein des structures de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, Ghislain Guerbert, et Jean-Claude Emmendoerffer ont été

décorés la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Cette cérémonie de remise a eu lieu à la préfecture de Meurthe-et-Moselle à Nancy.

La médaille d'argent a été remise à Ghislain Guerbert et la médaille de bronze à Jean-Claude Emmendoerffer. Nous nous associons aux félicitations adressées à ces deux promus, également très actifs au sein de la section de la Médaille militaire de Longwy - Luxembourg.



55

MEUSE

UD 055
0092 - Commercy

Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif



Judi 30 janvier 2024, dans les salons de la préfecture de Bar-le-Duc, Xavier Delarue, préfet de la Meuse recevait les représentants du monde associatif du département à l'occasion de la cérémonie de remise de nombreuses médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Gérard Maupetit, président de la 92^e section de la Médaille militaire de Commercy, administrateur national et rédacteur en chef de la revue, a été décoré de la médaille de bronze. C'est une première pour notre section, la porte est ouverte à présent. Les membres de la 92^e section adressent leurs chaleureuses félicitations à leur président.

56

MORBIHAN

UD 056
0884 - Port-Louis

Assemblée générale de la 884^e section de Port-Louis



Le dimanche 9 février 2025, la 884^e section a tenu son assemblée générale ordinaire sous la présidence d'Émile Hauteceur dans la salle de Lestrohan de Port-Louis. Après la minute de silence en hommage à nos camarades décédés dans l'année, nos militaires disparus en OPEX et toutes les victimes des guerres et du terrorisme, les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Les activités passées et les projets futurs ont été évoqués et acceptés par tous. En présence de Joël Audran, président honoraire de la section, dix de nos camarades ont été honorés par la remise d'un diplôme de détenteur de la Médaille militaire depuis plus de cinquante ans, un diplôme de détenteur de la Médaille militaire depuis plus de vingt-cinq ans, six diplômes de la médaille de Vermeil, un diplôme de la médaille d'Argent et un diplôme d'honneur. Un

verre de l'amitié offert par la section en présence des autorités locales, suivi d'un repas des plus convivial ont clôturé cette journée.

58

NIÈVRE

UD 058
1181 - Cosne-sur-Loire

Assemblée générale de la 1181^e section de Cosne-sur-Loire

Le 13 février 2025, l'assemblée générale de la section de Cosne-sur-Loire s'est tenue salle du palais de la Loire, en présence de Jean-Robert Daron, président de l'UD de la Nièvre et d'invités tels que le maire de la commune et le commandant de la compagnie de gendarmerie accompagné de son adjoint. À l'appel de leur président Patrick Marchandiaux, de nombreux adhérents ont répondu présent. Les comptes ont été présentés par Gérard Rousseau trésorier depuis de nombreuses années, approuvés à l'unanimité. Bernadette Rousseau notre secrétaire a détaillé quelques chiffres concernant les effectifs de la section, tout comme ceux de la SNEMM au niveau national. Dans le cadre du devoir de mémoire, le président a honoré la mémoire d'une Cosnoise, en la personne de Germaine Louise Doumer, pour ses nombreux faits d'armes lors de la Seconde guerre mondiale. La séance a été clôturée par la remise de plusieurs médailles associatives et le verre de l'amitié. Un repas de cohésion a été organisé dans un restaurant des environs.



62

PAS-DE-CALAIS

UD 062
1374 - Montreuil-sur-Mer

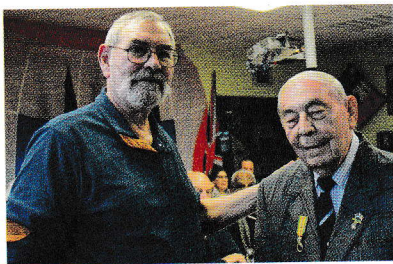
Assemblée générale de la 1374^e section

L'assemblée générale de la 1374^e section s'est déroulée le dimanche 2 février 2025 dans la cité des Remparts. Le président Patrick Van Laere a rendu hommage aux militaires français morts en service, ainsi qu'aux adhérents de la section décédés en 2024 et formuler ses vœux de prompt rétablissement aux personnes souffrant actuellement. La situation de l'effectif de la section, qui est actuellement de 97 adhérents, a été abordé ainsi que sa participation active aux cérémonies du 80^e anniversaire de la Libération. Les projets de l'année 2025 ont été évoqués. Jean-Claude Maury, administrateur national, a apporté quelques précisions sur le fonctionnement du bureau Chancellerie de la SNEMM. Après la remise de diplôme d'honneur et de médailles associatives à plusieurs adhérents, l'assemblée s'est dirigée en cortège au son de l'harmonie municipale, suivie des porte-drapeaux vers la stèle des médaillés militaires Place Gambetta où plusieurs gerbes ont été déposées. L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance amicale autour d'une bonne table dressée dans les salons de l'Hermitage de Montreuil-sur-Mer.



Assemblée générale ordinaire 2025


Le 1^{er} février 2025, au foyer rural de Saint-Laurent-de-la-Salanque, la section a tenu son assemblée générale ordinaire, sous la présidence de Jean-Paul Alba, assisté de Gérard Cebellan, vice-président et des membres du bureau. La réunion des membres de la 1620^e section était honorée de la présence d'Éric Druot, président de l'UD66, de madame Garcia-Vidal, vice-présidente du conseil départemental, de Matthieu Durand, conseiller municipal délégué aux associations patriotiques, des présidents des différentes associations patriotiques de la commune, ainsi que d'un représentant de la brigade de gendarmerie et un représentant des sapeurs-pompiers. Les différents rapports et projets ont été approuvés à l'unanimité. La médaille de Vermeil de la SNEMM a été décernée à Christian Chambelland, Roger Doulo, Marc Gomila, François Paredes, Egon Peters et à Marie-Claude Alba, Cécile Boussac, Raymonde Ripoll. Après l'AG, les participants se sont retrouvés pour un apéritif suivi d'un repas convivial avec animation musicale.

Journée des anciens et mise à l'honneur


Ce mercredi 11 décembre, une quarantaine de membres de la 308^e section de la Médaille militaire de Colmar se sont retrouvés pour partager le chocolat et les mannales pour cet ultime rendez-vous de l'année 2024. Le but de cette réunion traditionnelle de la section est d'honorer nos anciens en organisant une après-midi récréative. C'était l'occasion pour le président Jean-Jacques Haegelin de mettre à l'honneur René Schmitt. Après une carrière de plus de quatre décennies au sein du ministère des Affaires étrangères, où il a notamment occupé la fonction d'attaché à la représentation française auprès de l'Union européenne à Bruxelles, monsieur Schmitt a rejoint sa ville natale pour y profiter de sa retraite. Officier dans l'Ordre national du Mérite, il est membre honoraire de la SNEMM depuis 1976 et de la 308^e section de Colmar depuis 1993. Bien connu dans le milieu des associations patriotiques colmariennes il assume depuis de longues années la présidence de l'Association départementale des Evadés et Incorporés de Force. Son dévouement inlassable à la cause des anciens combattants et des associations patriotiques lui vaut de se voir récompensé par la remise de la plus haute distinction de la SNEMM, la médaille d'Or remise ce jour.

Anniversaire de la libération de Colmar : quand de jeunes élèves s'approprient la mémoire

Mardi 7 février 2025, répondant à l'invitation du comité de la charte des Ordres républicains du Haut-Rhin, les 22 élèves de la classe de CE1/CE2 de l'école Saint-Nicolas de Colmar ont partagé les moments forts de la commémoration du 80^e anniversaire de la libération de leur ville. Les représentants des quatre ordres, LH, MM, ONM et Palmes académiques ont écouté avec attention les explications enthousiastes des élèves de Cécile Striebig. Ils étaient présents à la cérémonie du 31 janvier, place Rapp, arborant des bleuets confectionnés par leurs soins et chantant *Fleur de Paris*. À l'issue de cette restitution, le prix du jeune citoyen était décerné à chaque élève par les Ordres républicains du Haut-Rhin accompagné de pochettes de cadeaux offertes par chaque Ordre. Le dimanche 9 février, c'est la classe de CM1/CM2 de monsieur Anstett qui présentait à son tour son travail de mémoire dans le cadre de l'anniversaire de la libération du village. Après le dépôt de gerbe par les représentants des Ordres nationaux, une cérémonie de remise des diplômes et des cadeaux a clôturé cette remarquable initiative, menée par deux écoles primaires du secteur.


Assemblée générale de la 238^e section


Le 9 février 2025, la 238^e section de Chalon-sur-Saône a tenu son assemblée générale à la maison des associations, en présence de Gilles Platret, maire de la commune, de Dominique Rougeron déléguée à la vie associative et du major Laurent Texteraud représentant le commandant de la compagnie de gendarmerie, rassemblant 40 participants. Accompagné des membres du bureau, le président Jean-Pierre Poisot, après son mot d'accueil, a invité l'assemblée à se recueillir à la mémoire de nos disparus, retraités et militaires d'actives. Le bureau a été reconduit lors du vote effectué au cours de l'assemblée, tandis que deux remplacements étaient enregistrés au sein du comité. Une remise de diplômes et de médailles associatives a suivi les interventions des invités. Le verre de l'amitié et un repas convivial ont clôturé cette journée.



Le 18 novembre 2024, dans la salle des Arcades à Tournus (71), le major de gendarmerie Philippe Mondange, commandant la brigade locale, officialisait son départ à la retraite. Le major Yoann Simonot, com-

mandant la communauté de brigades, lui a rendu un hommage très appuyé en le remerciant pour cette carrière dédiée à la protection des biens et des personnes. Très entouré, Philippe a fait un rapide retour sur les années passées sous l'uniforme, adressant ses remerciements aux personnes présentes et les invitant à partager le verre de l'amitié. Sa carrière militaire a commencé en 1989 en qualité de gendarme-auxiliaire. À l'issue de sa formation à l'école de gendarmerie de Montluçon il a rejoint l'escadron d'Auxerre, effectuant de nombreux déplacements en métropole ainsi qu'au Liban et en Nouvelle-Calédonie. En 1999 il était affecté à la brigade de L'Isle-d'Abeau (38) puis à la Chapelle-de-Guinchay (71) en 2004 et à Sennecey-le-Grand en 2009. Le 1^{er} février 2024, nommé au grade de major, il a pris le commandement de la brigade de Tournus. Après 35 années de service il tire sa révérence. Décoré de la Médaille militaire en 2022, il est titulaire de la médaille d'or de la Défense nationale et d'autres décorations. De nombreux témoignages de satisfaction et lettres de félicitations ont reconnu ses brillants états de service.

16 janvier 2025, galette des rois à Neufchâtel-en-Bray


Christian Lannuzel, président de la 643^e section de la Médaille militaire de Neufchâtel depuis 2011 a organisé la traditionnelle galette des rois avec les membres du comité. C'est à la salle des fêtes qu'une cinquantaine de membres se sont retrouvés, avec joie, respect, et grande solidarité. Après un bref rappel sur la création de la Médaille militaire le 22 janvier 1852, de ses principes et de la naissance de la SNEMM en 1904, le président a dressé le bilan de l'effectif de notre section qui compte 74 membres dont 44 titulaires, 16 membres associés et 14 dames d'entraide. C'était aussi pour lui l'occasion de remercier la municipalité de Neufchâtel pour son action au profit de la section qui fêtera bientôt ses 101 ans d'existence. Elle a été créée le 10 mai 1924. Notre drapeau est présent lors de toutes les manifestations patriotiques et toutes les cérémonies. La 643^e section répond également présent pour toutes les actions éducatives menées à l'endroit de la jeune génération et en lien avec la mémoire.

Réunion de la 1390^e et 407^e section


Le vendredi 24 janvier, les membres de la 1390^e section de la Médaille militaire de Cany-Barville se sont réunis à la suite de la fusion avec

la 407^e section. Ils ont ainsi pu faire connaissance en partageant une galette des rois dans une ambiance conviviale et fraternelle. Cette réunion a eu lieu dans la salle des fêtes de Saint-Pierre-le-Viger. La salle avait été mise gracieusement à notre disposition par notre ami et membre titulaire : monsieur le maire, Daniel Legros. Nous l'en remercions chaleureusement.

81 TARN UD 081 0426 - Castres

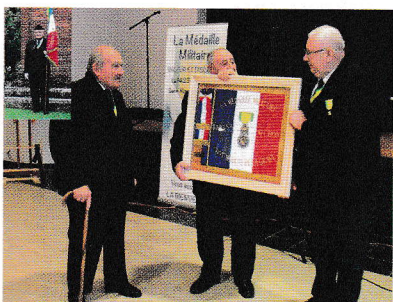
Assemblée générale de la 426^e section



L'assemblée générale de la 426^e section de Castres-Mazamet s'est tenue le samedi 1^{er} février 2025 à la Maison des Associations de Castres. Après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents présents, environ 50 participants, le président a fait observer une minute de silence en hommage aux adhérents décédés en cours d'année. Il a eu une pensée particulière pour notre ancien président, Marc Labbee. Le président a fait état des effectifs qui se chiffrent à 64 membres. Il a relaté les dernières directives du siège national. Il a ensuite passé la parole au secrétaire qui a donné lecture des activités durant l'année 2024, suivi du trésorier, qui a exposé le bilan financier. Avant de clôturer l'assemblée générale, le président a procédé à une remise de distinctions et de diplômes d'honneur. La réunion s'est achevée vers 11 h 30, elle a été suivie d'un apéritif et d'un excellent repas servi au mess de garnison de Castres.

82 TARN-ET-GARONNE UD 082 1423 - Saint-Nicolas-de-la-Grave

Une dernière décennie pour arriver au siècle



Le 22 janvier 2024, le président de la 1423^e section, Henry Dessaux, organisait une journée festive pour les 90 ans de son premier vice-président, Claude Delthil, celui-là même qui était venu le recruter alors qu'il venait d'obtenir la concession de la Médaille militaire pendant qu'il était encore en activité. Une bonne partie du bureau actuel ainsi que le président honoraire, Léon Pierre Michel Marie Caulat, étaient au rendez-vous. Une longue histoire d'amitié existe entre Léon et Claude qui étaient à l'école ensemble et qui se disputaient le droit de garde du poêle. Toujours complices, ils ne se sont quittés que pour des raisons professionnelles. Claude a été vice-président de la section et porte-drapeau actif et réactif pendant plus de 25 ans, effectuant parfois plus de 80 sorties. La section lui a offert un cadeau de circonstance, une reproduction du drapeau de la section dans un cadre, présent qui lui a été remis le jour de l'assemblée générale en présence de tous les adhérents. Rendez-vous a été pris pour le 22 janvier 2035.

84 VAUCLUSE UD 084 0032 - Avignon

Assemblée générale de la 32^e section

La 32^e section a tenu sa 121^e assemblée générale le 1^{er} février 2025. Le président Dumas a ouvert la séance devant 31 sociétaires, nommant nos disparus avant de faire observer une minute de silence. Monsieur Guigrich, secrétaire, a lu le rapport moral et le compte rendu d'activités. Patricia Dumas, trésorière, a présenté le bilan. Ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité. Le rapport d'activités des dames d'entraide a été lu par Nicole Henry, vice-présidente, et a été approuvé également. Après 11 h 00, le président Dumas a accueilli monsieur Tison, directeur de l'O.N.A.C.V.G. et le LCL Pandraut, président de la S.M.L.H. d'Avignon. Il a évoqué l'histoire de la Médaille militaire et remercié les autorités invitées de leur présence avant de leur céder la parole. Quelques membres de la section ont été mis à l'honneur par la remise de diplômes. Un apéritif a été offert à tous les présents.



85 VENDÉE UD 085 0402 - Les Sables-d'Olonne

Deux médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à la 402



Deux membres de la 402^e section ont été particulièrement mis à l'honneur en décembre 2024 par le préfet du département de la Vendée qui leur a décerné la Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Adhérents depuis de nombreuses années, ils ont tenu des postes de responsabilités au sein de la SNEMM. Daniel Collot, a été le président de la 402^e section avant de prendre celle de l'UD85 puis de devenir le délégué élu de la 402. Il a également mené des actions au sein du Comité d'entente des Associations et Amicales de Vendée, de l'ONACVG et de la Fédération André Maginot. Jean Delabye, également membre du comité de section, en fut trésorier et porte-drapeau durant de nombreuses années. Il est également bénévole au sein d'associations sportives. La 402^e section des Sables-d'Olonne est particulièrement fière de ses deux adhérents.

89 YONNE UD 089 0176 - Auxerre

Galette des rois à Auxerre



Le 9 janvier 2025, en collaboration avec la FNRG, 176^e section de la Médaille militaire accueillait environ soixante convives dans les locaux du cercle mixte de l'escadron de gendarmerie mobile des Clairions d'Auxerre pour la traditionnelle galette des rois. Les présidents ont pris la parole et présenté leurs vœux de bonne et heureuse année, anticipant pieusement pour des retrouvailles en 2026. Autour de la galette, c'était échanges, évocation de quelques souvenirs et surtout, une pensée à l'égard de nos anciens. Cette demi-journée s'est clôturée avec la confirmation du souhait des présidents, la prise de rendez-vous pour 2026.

91 ESSONNE UD 091 0369 - Étampes

Cérémonies à la mémoire du brigadier Elie Dormoy tué par un membre de la Bande à Bonnot

Le 31 janvier 2025, le conseil d'administration de la 369^e section de la Médaille militaire d'Étampes était présent aux cérémonies dédiées au brigadier Dormoy, tué le 31 janvier 1912 par un membre de la tristement célèbre Bande à Bonnot. En présence de nombreuses personnalités du département des gerbes ont été déposées devant la stèle du brigadier Dormoy à Guillerval, puis au monument dressé à la mémoire des gendarmes décédés en service. Le 30 janvier au soir, deux malfrats commettent un vol à la gare d'Orléans et, au cours de leur fuite, tirent sur leurs poursuivants et les blessent. À la gare des Aubrais ils prennent le train en direction de Paris, mais à Angerville, ils descendent et décident de se rendre à la gare d'Étrecy à pied en longeant la RN20. Le chef de la gare d'Angerville qui pense les reconnaître alerte les gendarmes. Enfourchant leurs vélos, un gendarme et le commandant de la brigade locale, Elie Dormoy, prennent en chasse les fuyards et, en pleine nuit, les rattrapent au lieu-dit Mondésir, commune de Guillerval. Au moment de leur interpellation, les bandits sortent leurs armes et tirent. Le brigadier Dormoy est tué. Une traque des fugitifs aboutit à leur arrestation à Étrecy, l'un d'eux se suicide.



Assemblée générale ordinaire 2024



Situé au sud de la Grande-Terre, le Gosier tire son nom des pélicans grands gosiers qui ont élu domicile à proximité. C'est cette commune, connue pour son casino, ses plages, son musée et son aquarium, qui accueille, aujourd'hui dimanche 24 novembre 2024, l'assemblée générale ordinaire de la 154^e section. Le président Charabie accueille le représentant de la commune qui

souhaite la bienvenue à l'ensemble des congressistes, remercie les médaillés de leur engagement pour le pays et nous souhaite de bons travaux. Le président fait lecture du rapport moral, évoquant aussi le cas de nos camarades absents pour raison de santé ou du fait de l'âge. À 11h00, le sous-préfet de Basse-Terre, le chef de corps du régiment du service militaire adapté de la Guadeloupe, et la directrice de l'ONAC-VG sont accueillis pour le dépôt de gerbes. Pour conclure notre congrès, accompagné des autorités présentes, le président Charabie procède à la remise de diplômes à nos camarades totalisant plus de 25 ans d'attribution de la Médaille militaire. Notre assemblée générale se termine par un rafraîchissement offert par la mairie du Gosier.

UD 096
0154 - Guadeloupe

Remise de la médaille d'or de l'Office national des combattants et victimes de guerre

Le 11 décembre 2024, notre président honoraire Colin Icheck a reçu, des mains de la directrice de l'ONAC, la médaille d'or de l'Office national des combattants et victimes de guerre. Ancien président de la 154^e section de la Médaille militaire en Guadeloupe, il n'a de cesse de faire rayonner

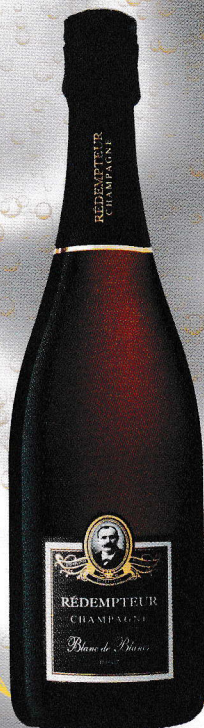
notre section, de par sa bonne humeur et son enthousiasme. C'est lui qui a organisé le congrès national de la Médaille militaire en Guadeloupe en 1992, congrès qui a réuni 1 500 participants et 90 drapeaux, venus de la Martinique, de la Réunion, de la Nouvelle-Calédonie, et bien sûr de l'hexagone. Colin Icheck a vécu une carrière militaire bien remplie qui l'a conduit respectivement en Indochine, en Algérie, au Sénégal, en Mauritanie, et, pour un dernier séjour, en Polynésie française. Rendant sa retraite très active, il se donne sans compter dans la vie associative, distillant ses précieux conseils aux anciens comme aux nouveaux arrivants.

Offre réservée aux
Médailles Militaires**CONTACTEZ-NOUS :**

Tél : 03 26 58 48 37

Mail : contact@redempteur.comSite : www.redempteur.comEdmond DUBOIS
"Le Rédempteur
de la Champagne"CHAMPAGNE
REDEMPTEUR

Viticulteur depuis 1789

Visite de caves,
dégustation, vente :30 Route d'Arty
51 480 VENTEUIL**ACCUEIL :**Du lundi au vendredi
10h à 12h / 14h à 17hClaudy
Arrière petite-fille
du Rédempteur et
fille de Médaille
Militaire

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Ordre national du Mérite

■ CHEVALIER

Décret du 6 mai 2025

ASENSIO Joseph, 21^e (31)
BULIDON Franck, 124^e (41)
BURLION Philippe, 3000^e (75)
CHALLE Franck, 589^e (56)
GUENARD Franck, 20^e (28)
MARCHAT Jérôme, 278^e (83)
MESNIL Stéphane, 311^e (83)
OZOUX Yves, 128^e (19)
RUOPOLI Pierre, 1761^e (31)



Ordre des Palmes Académiques

■ CHEVALIER

PAQUET Jean-Pierre, 330^e (52)
PICARD Francis, 330^e (52)



Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

■ BRONZE

HAMONIC Marcel, 1830^e (36)



Félicitations à tous les Médaillés

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de nous faire suivre la demande.

La rédaction

CARNET

Naissances

MADELINE, arrière-petite-fille de Jean-Michel DELABRE, 286^e (59)
SUZANNE, arrière-petite-fille de Bernadette DELBECQUE, 286^e (59)
ALIENOR, arrière-petite-fille de Annie et Gérard CONCHERI, 606^e (49)
NOOR et HARUN, arrière-petite-fille et arrière-petit-fils de Nicole (+) et Marcel HAMONIC, 1830^e (36)
ANAIIS, arrière-petite-fille de Colette et Roger PETOT, 19^e (21)
LENIE et ELENA, arrière-petite-filles de Danielle et Jean-Pierre DECOMBARD, 19^e (21)

Noces

■ ALBATRE (75 ANS)

TRIBON Marie-Rose et Pierre, 1408^e (24)

■ PLATINE (70 ANS)

QUIMBETZ Paule et Claude, 591^e (76)

■ DIAMANT (60 ANS)

MEGAL Dominique et Jean-Baptiste, 338^e (44)

■ ORCHIDEE (55 ANS)

DAHMANI Jocelyne et Michel, 19^e (21)

■ OR (50 ANS)

MENOUX Joëlle et Loïc, 230^e (57)

WEBBER Jeannine et Joseph, 230^e (57)

Félicitations pour ces heureux événements

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

NICOLLE Maryvonne, épouse de Michel, 1101^e (35)
RAOULT Jacqueline, épouse de Bernard, 286^e (59)
DELHALLE Laure, épouse de Patrick, 286^e (59)
LAGOCKI Gisèle, épouse de Henri, 841^e (54)
DAVIET Jacques, époux de Solange, 1394^e (06)
SIGNOIRT Yvette, épouse de Paul, 174^e (80)
CAILLIEZ Joëlle, veuve de Charly, 656^e (36)
ATGE Azucéna, épouse de Claude, 1621^e (66)



Toutes nos
condoléances



**Atelier
Le Mée**

TRADITION

Fabricant de drapeaux brodés
depuis 1956

martine.dubouexic@atelier-lemee.com

02 99 38 83 02



02 Aisne

DOMBEK William, Guise (0492°)
LETETRE Robert, Le Nouvion-en-Thiérache (0492°)
JULIEN Gérard, Saint-Quentin (0492°)

03 Allier

RAY Marie, Dompierre-sur-Besbre (0203°)
DAOUT Philippe, Montluçon (0274°)
LINGET Georges, Contigny (1483°)
BOUCHARD Michel, Moulins (0203°)

05 Hautes-Alpes

MASSON Jean-Robert, Le Poët (0234°)

06 Alpes-Maritimes

ACOSTA Barthélémy, Cagnes-sur-Mer (0508°)
SACOUN Bernard, Villefranche-sur-Mer (0564°)
BRUERA Robert, Saint-Laurent-du-Var (1528°)
PENNES Josette, Grasse (0098°)

07 Ardèche

REY Régina, Tournon-sur-Rhône (1157°)
COISSIEUX Juliette, Saint-Barthélemy-le-Plain (1767°)

08 Ardennes

ELLENA Yves, Acy-Romance (0179°)

09 Ariège

BOY Robert, Saint-Girons (0241°)
PUJOL Noël, Les Bordes-sur-Arize (0241°)

10 Aube

VERRIER Jacques, Romilly-sur-Seine (0555°)

11 Aude

RIVIERE Norbert, Roubia (1061°)
MIRAS Francis, Ginestas (1463°)
VALLEE Emile, Bram (1470°)
LASGOUZES Hubert, La Cassaigne (1470°)
VILLAHOZ Eliane, Narbonne (0058°)

12 Aveyron

LENAIN André, Villefranche-de-Panat (1745°)

13 Bouches-du-Rhône

HUMBERT Monique, Marseille 09 (0089°)
GARCIA Christian, Aix-en-Provence (0290°)
D'ANGELO Ange, Charleval (0423°)
BASCOU Henri, Istres (0455°)

14 Calvados

BATAILLE Claude, Vire (0724°)
ODY Henri, Caen (0164°)

16 Charente

SOUCHAUD Henri, Angoulême (0119°)

17 Charente-Maritime

CHEVET Maurice, Dompierre-sur-Mer (0024°)
BESSE Roger, La Jarne (0024°)
MARCHAND Paulette, Chantenay-sur-la-Soie (0031°)
POULET Lucienne, Saintes (0149°)
MOULINAUD Jacques, Royan (0213°)
DEDIEU Guy, Saint-Palais-sur-Mer (0213°)
STROHL Jean-Pierre, Aumagne (0883°)
SALLAFRANQUE Claude, Pons (1554°)

18 Cher

STALTER Michèle-Marie, Givardon (1268°)
BOUVET Jacques, Villabon (1327°)
BONNON Michel, Bourges (0030°)

19 Corrèze

PUYDEBOIS Paul, Saint-Pantaléon-de-Larche (0438°)
MEYNIE Yves, Malemort (0438°)

20 Haute Corse

PIAZZA Marie, Meria (0078°)

21 Côte-d'Or

MENNIS Lucien, Dijon (0019°)
GESER Marcelle, Marcilly-sur-Tille (0019°)
AVOGADRO Ferdinand, Auxonne (0457°)
PORTAY Jean-Louis, Champdôtre (0457°)
BOUTTEN Claude, Beaune (0670°)
MAZUREK Denise, Beaune (0670°)
COUCHET Maurice, Arnay-le-Duc (0670°)

22 Côtes-d'Armor

SCOAZEC Marcellin, Rostrenen (0094°)
LE GALL Jeanine, Rospez (0152°)
POUPON Charles, Ploumilliau (0152°)
FLIN Michel, Saint-Cast-le-Guildo (0824°)
REMOND Jeanne, Plougrescant (1788°)

24 Dordogne

RAMBAUD Roger, Ménesplet (1598°)
GERARD Yves, Cause-de-Clérans (0063°)
BRAS Olivier, Nabirat (1771°)
BRACHET Jean, Saint-Estèphe (1789°)
RODRIGUEZ Olivier, Saint-Astier (1408°)
PERVIEUX Jean-Michel, Bourgnac (1408°)

25 Doubs

JACQUEMOT Édouard, Morre (0144°)
ANGIOLINI Denise, Roches-lès-Blamont (0282°)
CHARPIN Marcel, Vieux-Charmont (0527°)
BONCZAK Francis, Sombacour (1557°)

26 Drôme

POMA Paul, Étoile-sur-Rhône (1684°)
MULLER Gilbert, Montélimar (0135°)
LITTON Jean, Crest (0651°)

29 Finistère

LE CROM Louis, Plomelin (0333°)
PAUGAM Jean, Taule (0325°)

30 Gard

GRICOURT Raymond, Marguerittes (1797°)
SCHULL Antoine, Nîmes (1797°)
VERRIEZ Marcel, Mialet (0161°)
ERNOTTE Jacques, Nîmes (0006°)

31 Haute-Garonne

SARRIU Jean, Bagnères-de-Luchon (1643°)
BAQUE Jean, Saint-Gaudens (1643°)
LAPORTE Louis, Saint-Gaudens (1643°)
RIBEIRO Louis, Grenade (0021°)
CHAUMONT Roland, Bessières (1713°)
LEROY Bernard, Cugnaux (1749°)
BIGOT Elie, Toulouse (1749°)
MARTINON Allain, Toulouse (1761°)
CHAZOTTES Agnès, Revel (1769°)
PUJOL Augustin, Miremont (1793°)
VOLLET Henri, Cadours (0161°)

PLAQUES FUNÉRAIRES



Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER 26 rue de Huningue 68870 BARTENHEIM Tél: 03 89 69 16 67

Rendez-vous sur notre site internet : www.serigraphiewetter.com

33 Gironde

MARSANNE Pierre, Villenave-d'Ornon (1700°)
FAVAREU Roger, Gradignan (1749°)
GUESNON Lucien, Villegouge (0242°)
TOCHEPORT Henri, Saint-Denis-de-Pile (0242°)
DUCASSE Jean, Parempuyre (0392°)
DUTEMPS Pierre, Blanquefort (0392°)
DESNIRCK Anne, Bordeaux (0012°)

34 Hérault

DESCHEPPER Michel, Agde (1577°)
GUILBERT Émile, Agde (1577°)
LEBLANC Roger, Mauguio (1697°)
DUSSY Hubert, Béziers (0066°)
FAGES Serge, Montpellier (0177°)
DENIS René, Balaruc-les-Bains (0347°)
MAUREL Isabelle, Gignac (0918°)

35 Ille-et-Vilaine

LEMOINE Pierre, Rennes (0073°)
FLEURIAULT Dominique, Plerguer (1418°)

36 Indre

LEBOURDET Jacqueline, Le Poinçonnet (0209°)
POYTEAU Léon, Le Blanc (0656°)
FOULACHON Bernard, Montierchaume (0209°)

37 Indre-et-Loire

TILLOLLOY Bernard, Reignac-sur-Indre (1819°)
DUBOC Alain, Montlouis-sur-Loire (1819°)

38 Isère

BELLEVILLE Marie-Louise, Saint-Martin-le-Vinoux (0096°)

40 Landes

LASA Angèle, Tarnos (0039°)
GRAFFI Nicole, Onesse-Laharie (1745°)
LEPOIDEVIN Michael, Saugnac-et-Muret (1745°)
CLERY Gabriel, Saint-Paul-lès-Dax (1781°)
LEBARBIER Marcel, Mont-de-Marsan (0184°)

41 Loir-et-Cher

LEGUAY Jean-Claude, Saint-Dyé-sur-Loire (0116°)
GAUDOUT Gérard, Pruniers-en-Sologne (0395°)
SUANT BOUHIER Jacques, La Chapelle-Montmartin (1116°)
BALDYSLAK Claude, La Ferté-Imbault (0116°)

44 Loire-Atlantique

DEJUILLARD Christian, La Chevrolière (0180°)
SALOU Christian, Nantes (0180°)
L'HOTELLIER Jean, Nantes (0180°)
MASSON Raymond, Saint-Nazaire (0195°)
CHARLES Marcel, Saint-Brevin-les-Pins (0338°)
MARCHE Maurice, Pornic (1371°)

45 Loiret

FELIX Victor, Olivet (1739°)
THEVRET Jean-Louis, Saran (1739°)
SORGNIARD Ivan, Tigy (0542°)
HOUDELET Yves, Gien (0835°)
CAGE Gabin, Ingre (1739°)

46 Lot

LAVAL Pierre, Cahors (1820°)

47 Lot-et-Garonne

POUILLAT Alphonsine, Pujols (0023°)
CAILLEAU Huguette, Tonneins (UD47°)

49 Maine-et-Loire

SETXE Jean, Rives-du-Loir-en-Anjou (0131°)
MELLET Jean-Marie, Sainte-Gemmes-sur-Loire (0131°)

51 Marne

DERLIN Robert, Vitry-le-François (0287°)
ISIDORE René, Bourgogne-Fresne (1384°)
ALLAERT Monique, Châlons-en-Champagne (0141°)

52 Haute-Marne

ORY André, Montier-en-Der (0287°)

53 Mayenne

COLORADO Daniel, Le Genest-Saint-Isle (0214°)
FURON Henri, Cossé-le-Vivien (0372°)

54 Meurthe-et-Moselle

LE METAYER Roger, Saint-Max (0044°)
ISAY Madeleine, Saulxures-Lès-Nancy (0044°)
DELOGE René-Louis, Domgermain (0062°)
LEBE Francine, Pagny-sur-Moselle (0062°)
MACQUIN Michel, Clémery (0062°)
REYTER Marc, Haucourt-Moulaine (0084°)
MEYER Jacky, Jœuf (0230°)
GOLEBIEWSKI Simon, Briey (0841°)
CHEMBERGER Claude, Angomont (1234°)

55 Meuse

CHATELAIN Monique, Verdun (0082°)
LAVIGNE Bernard, Verdun (0082°)
THOMAS Bernard, Loisey (0055°)

56 Morbihan

LE FRAPPER Bernard, Lanester (0043°)
LAUDRIN Joseph, Réguiny (0333°)
RIVALAN Christian, Caudan (0333°)
ROBERT Etienne, Baden (0708°)
GUEGANO Louis, Merlevenez (0884°)
DELAPORTE Joseph, Lorient (0964°)
FRETAY Pierre, Larmor-Plage (0964°)
HILLION Roger, Ploemeur (0964°)
GUEGUEN André, Guer (1150°)
KERJOUAN Jean-Claude, Saint-Malo-de-Beignon (1150°)
PLOSKONKA Henri, Gourin (1307°)
LE MOUAL Jean, Cleguer (1307°)

57 Moselle

VIGNERON Maurice, Lorry-lès-Metz (0230°)
KERN Robert, Montigny-lès-Metz (0230°)
FISCHER René, Forbach (0243°)
THILL Marie-Rose, Terville (0340°)
VAN CORTENBOCHS Jean-Marie, Niedervisse (0340°)
MATHIEU Raymond, Boulay-Moselle (1217°)

58 Nièvre

MADÉLINE Emile, Nevers (0153°)
GAUJOUR Guy, Marcy (0153°)
FARQUE Adrien, Marzy (0894°)
VUILLEMIN Monique, Myennes (1181°)
GROS Henri, Lormes (UD58°)

59 Nord

LECLERCQ Pierre-André, Tourcoing (0034°)
GEUNS Moïse, Orchies (0133°)
STASSART Michel, Courchelettes (0133°)
THOMAS Roger, Crespin (0162°)
CREPELLE Daniel, Roost-Warendin (0162°)
MARTELLE Claude, Rumilly-en-Cambrésis (0286°)
HANON Paul, Le Quesnoy (1049°)
BOUCHER Pierre, Fourmies (1049°)
DELOBEL Josette, Aulnoy-lez-Valenciennes (1297°)
DEHOUCK Paul, Marly (1297°)

60 Oise

NOEL Yves, Saint-Martin-Longueau (0699°)
PAULY Micheline, Compiègne (0136°)

62 Pas-de-Calais

CRESSON Lionel, Boulogne-sur-Mer (1831°)
MARTEL Gaston, Arras (0162°)
HULOT Jean, Arras (0162°)
ANDRIEUX Alfred, Bucquoy (0162°)
SERGEANT Jean-Pierre, Hénin-Beaumont (0650°)
DELEGLISE Louis-Pierre, Montigny-en-Gohelle (0650°)
HIBON Michel, Wittes (0958°)
HENOT André, Hesdin (1374°)

63 Puy-de-Dôme

OTTAVI Aimé, Issoire (0525°)

64 Pyrénées-Atlantiques

PEYRE Bernard, Uhart-Cize (1566°)
COUGET Louis, Serres-Castet (0188°)
GARGOU Michel, Lons (0188°)
MOINE Michel, Mourenx (0494°)
SASTRE Josette, Monein (0846°)
LE BERRE Jean, Castet (0971°)
POURREDON Josette, Louvie-Juzon (0971°)
TISNÉ Henri-Denis, Ogeu-les-Bains (0971°)

65 Hautes-Pyrénées

KARPP Joséphine, Cadéac (0846°)

66 Pyrénées-Orientales

ROMERO Conception, Argelès-sur-Mer (1716°)
LEVELEUX Bernard, Saint-Génès-des-Fontaines (1716°)
MOLITOR Béatrice, Saint-Hippolyte (0066°)
ARNAUD Jack, Le Barcarès (1620°)

RAPPEL IMPORTANT

► Pour faire part du décès d'un(e) adhérent(e) avec parution dans la revue, veuillez adresser, votre courrier au Siège ou courriel (responsable. effectifs@snemm.fr), à l'attention du responsable du service des effectifs au moyen d'une FRA (Fiche de Renseignements Administratifs) téléchargeable sur le site SNEMM.

► Pour ce qui concerne le décès d'un proche des adhérents(es), les événements familiaux tels que mariages, naissances, etc. vous pouvez demander, par courriel (revue@snemm.fr), l'insertion dans la rubrique « CARNET » au responsable de la revue.

Ceci afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou oublis, merci de votre compréhension. **La Rédaction.**

67 Bas-Rhin

SCHALCK Paul, Eschau (1702^e)
ROSSO Jacqueline, Marckolsheim (0130^e)
FRANCK Marcel, Sélestat (0272^e)

68 Haut-Rhin

SCHMITT Roger, Sainte-Croix-aux-Mines (UD68^e)
BERTRAND Jean, Colmar (0308^e)
SALVADOR Lucette, Colmar (0308^e)
MARIE Ferdinand, Landser (1316^e)
BRUNSBERGER Aloise, Neuf-Brisach (1756^e)

69 Rhône

SAMOYLOVITCH Sonia, Décines-Charpieu (0502^e)
GUABELLO Louise, Mornant (0502^e)

70 Haute-Saône

CUNEY Jacques, Belmont (0476^e)

71 Saône-et-Loire

RETY André, Charnay-lès-Mâcon (0067^e)
BAILLY André, Paray-le-Monial (0144^e)
ORENGA Norbert, Chalon-sur-Saône (0238^e)
POURCHER Jean, Sennecey-le-Grand (0238^e)
VIVIER Jean, Saint-Gengoux-de-Scissé (0067^e)

72 Sarthe

CUREAU Moïse, La Flèche (0076^e)
JOUANNEAU Michel, Changé (0076^e)

76 Seine-Maritime

BLOQUEL Jean, Bolbec (0591^e)
DUMAS René, Vibeuf (0643^e)
MASSANO Micheline, Saint-Étienne-du-Rouvray (0720^e)
LORY Gilbert, Saint-Léonard (1120^e)
CLEMENT Jean, Le Tilleul (1120^e)
TORREMOCHA Edgard, La Trinité-du-Mont (0591^e)

77 Seine-et-Marne

PASSELANDÉ Renée, Herme (0010^e)
MOUILLE Louis, La Ferté-Gaucher (0421^e)
FIORETTI René, Fontenailles (0520^e)
JUBERT FLORA Édouard, Jouarre (0611^e)

78 Yvelines

BAUDART Alfred, Rambouillet (0048^e)

79 Deux-Sèvres

FLOCH François, La Crèche (0886^e)
POTTIER Daniel, Thénac (0886^e)
DAMBRE Yvon, Exireuil (0886^e)
GUYONNET André, Saint-Maixent-l'École (0886^e)
RIMBAUD Odette, Frontenay-Rohan-Rohan (0081^e)

82 Tarn-et-Garonne

BISSAY Michel, Caylus (1648^e)
RABEJAC Jean, Caussade (1820^e)
CORLOUER René, Montauban (0132^e)
GIROUD Jeanne, Castelsarrasin (1209^e)
MAURY Louis, Lafrançaise (1209^e)
DESSEAUX Robert, Moissac (1423^e)

83 Var

GHIBO Jean, Toulon (0003^e)
JEAN André, Toulon (0003^e)
MARTY Michel, Toulon (0003^e)
MERILLON Guy, Toulon (0003^e)
CLEMENT Daniel, La Crau (0003^e)
BALIN Robert, Hyères (0003^e)
THEBAUD Pierre, Le Muy (1708^e)
VELLO Jean, La Crau (1834^e)
BOUSSARD Daniel, Fréjus (0258^e)
CARDONA Christian, Fréjus (0258^e)
BEZON Jean-Jacques, Aups (0278^e)
LE NORMAND Henri, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (0311^e)
MAGNAN Jean-Michel, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (0311^e)
GOUX Daniel, Toulon (0344^e)
CHESNEAU Jackie, Saint-Mandrier-sur-Mer (0344^e)
GUILLAUMOT Jean-Pierre, La Seyne-sur-Mer (0344^e)
KLEIN Dominique, Ollioules (0630^e)
BRUNET Viviane, La Valette-du-Var (1527^e)

84 Vaucluse

ROUX Jacques, Orange (1698^e)
MONNET Huguette, Orange (0252^e)
ALARD Jean-Claude, Jonquières (0252^e)
LEVESQUE Régine, Jonquières (0252^e)
HOAREAU Emile, Robion (1609^e)

85 Vendée

LHERITEAU Gillaumette, La Roche-sur-Yon (0147^e)
BOUSSEMARY René, Les Sables-d'Olonne (0402^e)
DOUEZ Roger, Les Sables-d'Olonne (0402^e)
PLAIRE Prosper, Les Sables-d'Olonne (0402^e)
GUITTON Claude, Olonne-sur-Mer (0402^e)
BRETON Michel, Luçon (0685^e)
SALLARDAINE André, Luçon (0685^e)
VRIGNAUD Marius, Soullans (0758^e)
KOCH Madeleine, Montaigu (1456^e)

86 Vienne

ROCHER Michel, Poitiers (0091^e)
CHEVRIER René, Lussac-les-Châteaux (0570^e)
PALARD André, Vivonne (1669^e)

87 Haute-Vienne

DALLEZ Marc Raymond, Condat-sur-Vienne (0045^e)

88 Vosges

MATHIEU Bernard, Saint-Amé (0408^e)
GEORGEL Marcel, Raon-aux-Bois (0408^e)
BOUX Marcel, Ban-sur-Meurthe-Clefcy (0514^e)
COLNAT Christian, Saint-Léonard (0514^e)
BOURGEOIS Bernard, Rambervillers (0681^e)
HAISSAT Michel, Rambervillers (0681^e) 1

89 Yonne

DEPREZ Florent, Bléneau (0176^e)
LABARRE Lucien, Mailly-la-Ville (0176^e)
MIOT Jacques, Joigny (0176^e)
ISKRA Jean, Villeneuve-sur-Yonne (0360^e)

91 Essonne

MOREAU Alain, Savigny-sur-Orge (0976^e)
MOREAU Gaétan, Saint-Michel-sur-Orge (0976^e)

92 Hauts-de-Seine

FRAPPART Francis, Levallois-Perret (0992^e)

94 Val-de-Marne

LAGORSE Guy, Le Plessis-Trévise (0072^e)
LECERF René, Limeil-Brevannes (0072^e)
DERER Albert, Le Plessis-Trévise (0072^e)

95 Val-d'Oise

PERES LACAZE Laurence, Roissy-en-France (1691^e)
MARTIN René, Beauchamp (0207^e)

971 La Guadeloupe

MANUEL Eugène, Petit Bourg (0154^e)
ICHECK Colin, Saint-François (0154^e)

974 La Réunion

DARDANT Michel, Saint-Paul (0646^e)

99 Étranger

COHN Marthe, Rancho Palos Verdes EU (3001^e)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.



SECTION N° de

BULLETIN D'ADHÉSION

Un formulaire d'adhésion figure sur le site en version téléchargeable

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Afin d'être en conformité avec la nouvelle réglementation sur la protection des données applicables depuis le 25 mai 2018 (Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), nous tenons à vous informer que vos données personnelles sont enregistrées dans un fichier privé et sécurisé. Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès au détail de vos données, à leur rectification ou à leur effacement, vous pouvez le faire à tout moment en vous adressant au délégué à la protection des données, par mail à dpd@snemm.fr ou par courrier : **SNEMM – DPD - 36 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS.**

ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre ☐

Air ☐

Mer ☐

Gendarmerie ☐

Mme/M. : Nom

Prénom(s)

Né(e) le à

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone / /

Adresse électronique@.....

Ancien combattant ☐ Oui ☐ Non

N° carte AC Date délivrance

CATÉGORIES DE MEMBRES ET COTISATIONS ANNUELLES

☐ **MEMBRE TITULAIRE** 28,00€

Médaillé militaire par décret n° du

☐ **MEMBRE ASSOCIÉ** 28,00€

☐ **DAME D'ENTRAIDE** 10,00€

☐ **ABONNEMENT ANNUEL REVUE** 6,00€

☐ Dame d'entraide veuve de médaillé militaire
(Revue adressée gratuitement)

Fait à

Le

SERVICE DES EFFECTIFS

Tél. : 06 75 04 64 20

responsable.effectifs@snemm.fr

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Reconnue d'utilité Publique (décret du 20 décembre 1922). Statuts approuvés par arrêté du 26 février 2013 (JORF n° 0054 du 05 mars 2013). Affiliée à la Fédération André Maginot – GR 113

SIÈGE SOCIAL

36, rue de la Bienfaisance

75008 PARIS

Tél. : 01 45 22 68 12

Mail : direction@snemm.fr

N° siren : 342 006 491 00019

ORGANISATION DU SIÈGE

Bureau national

Président général : José Miguel Real

07 87 67 15 83

president.general@snemm.fr

Premier vice-président : Patrick Lamy

06 07 47 95 64

1ervp@snemm.fr

Deuxième vice-président : Norbert Dauba

06 75 04 64 20

2emevp@snemm.fr

Secrétaire général : Patrick Lamy

06 07 47 95 64

sg@snemm.fr

Trésorier général : Pascal Lenne

06 43 92 41 62

tresorerie.generale@snemm.fr

CONTACTS

Direction : 01 45 22 68 12

direction@snemm.fr

Secrétariat général : 01 45 22 68 11

secretariat.general@snemm.fr

Chef comptable : 01 45 22 84 47

chef.comptable@snemm.fr

compta-structures@snemm.fr

Comptabilité / Structures : 01 45 22 84 51

comptabilite@snemm.fr

**Effectifs (adhésions, abonnements, changements
d'adresse, mutations, radiations) : 06 75 04 64 20**

responsable.effectifs@snemm.fr

Entraide : 06 33 28 45 75

entraide@snemm.fr

Chancellerie : 06 89 36 82 44

chancellerie@snemm.fr

Récompenses : 06 89 36 82 44

recompenses@snemm.fr

Revue (conception-réalisation) : 06 07 89 11 67

revue@snemm.fr

Communication : 06 23 87 37 36

communication@snemm.fr

Site internet : 06 42 62 61 48

site.internet@snemm.fr

Boutique : 01 45 22 98 17

boutique@snemm.fr

**Site SNEMM-Vie des Structures :
articles sections**

articlesviedesstructures@snemm.fr

NOTRE BOUTIQUE

Médaille militaire modèle ordonnance

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire: 42 €



Fiamme

Prix unitaire: 2 €
(ou 18 € les 10)



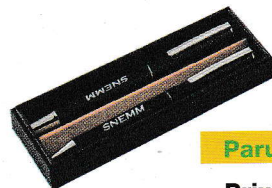
Tour de cou

Prix unitaire: 2 €
(ou 18 € les 10)



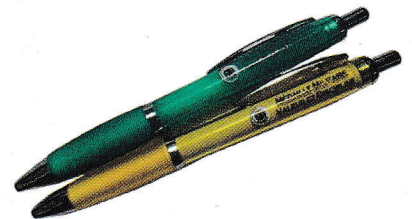
Médaille «SNEMM»

Prix unitaire: 29 €



Parure de stylos

Prix unitaire: 15 €



Stylo par 2 1 vert et 1 jaune

Prix unitaire: 5 €



Coin's

Prix unitaire: 6 €
(ou 25 € les 5)



Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec mention
10 ans, 20 ans et 30 ans)
Prix unitaire: 13 €



Album illustré «L'épopée de la Médaille Militaire»

Prix unitaire: 7 €
Frais de port inclus



Gobelet blanc

Prix unitaire: 2 €
(9 € les 5 - 18 € les 10)



Mug

Prix unitaire: 12 €



Gourde alu 40 cl

Prix unitaire: 12 €



Foulard mousseline

Prix unitaire: 27 €

Retrouvez
d'autres articles sur :
www.sneмм.fr
Rubrique «**Boutique**»

Ces articles sont disponibles au Siège
36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris
(Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

**Attention : les règlements par
CB ne sont pas acceptés pour
les articles pris sur place.**

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de
rédiger votre commande sur papier libre, sans
omettre d'y joindre votre règlement par chèque
libellé à l'ordre de la SNEMM.

Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois,
si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter
6 € au montant de votre commande. (Voir ci-dessus
tarification particulière concernant l'album illustré).

SNEMM-BOUTIQUE: 01 45 22 98 17